Juillet/Août 2015 - N° 39/40

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Transport aérien : embouteillage dans le ciel camerounais

Deux usines de montage de véhicules en gestation à Douala et Kribi

Plan d'urgence : 561 entreprises à l'assaut de 925 milliards FCFA de contrats

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co
L'étoile du Cameroun

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Décollage sans turbulences de l'économie

Qui douterait encore du décollage immédiat de l'économie camerounaise au moment où l'Etat vient d'octroyer 90% de sa confiance aux entreprises locales pour assurer la réalisation concrète du plan d'urgence triennal du gouvernement devant courir de 2015 à 2017 ? Annoncé en fin d'année 2014 par le président de la République, Paul Biya, ce plan d'urgence triennal représente la consommation d'une enveloppe globale de 925 milliards FCFA et repose essentiellement sur le secteur privé. Le plan d'urgence en question est une sorte d'accélérateur exponentiel de performances en vue d'accroître la consommation efficiente des crédits d'investissements et visant à booster la croissance économique du pays en trois ans seulement, chrono en main.

Pour atteindre les objectifs économiques et sociaux fixés, l'Etat camerounais a choisi de multiplier les performances des PME nationales, créatrices d'emplois et de plus-value nécessaires à la lutte contre la pauvreté, en vue du bien-être des populations. Par cette confiance, les investisseurs locaux se frottent les mains avec une razzia de 500 entreprises camerounaises préqualifiées, contre une soixantaine provenant des entreprises à capitaux étrangers, dont, une fois encore, la part belle est arrachée par les entités chinoises, conquérantes et concurrentes à tout va… Ne dit-on pas que la bonne charité commence par soi-même ? Il est clair qu'une économie forte ne peut uniquement reposer sur des investissements étrangers, la République de Chine en a fait l'heureuse expérience en reposant son essor économique sur les joint-ventures entre les investisseurs étrangers et les hommes d'affaires de l'empire du Milieu. Là-bas, cette recette a donné des résultats miraculeux, tant est que les opérateurs économiques locaux sont avant tout ceux qui connaissent les réalités du marché intérieur.

Le secteur des BTP triomphe dans ce besoin d'entreprises efficaces, car, on le sait, depuis 2012 le Cameroun est en plein dans les Grandes réalisations. Ceux qui s'y rendent l'attestent, à suffire, les grues géantes peuplent les villes et le béton des barrages électriques coule dans les clairières des forêts. Le pays est un vaste chantier d'infrastructures à ciel ouvert, et c'est justement les investissements alléchants qu'offrent l'ouverture économique et le propice climat des affaires au Cameroun qui permettent d'observer l'embouteillage des compagnies aériennes étrangères sur les longues pistes d'atterrissage des quatre aéroports internationaux (Yaoundé, Douala, Garoua et Maroua) qu'offre le pays. Fortement rentable pour les compagnies qui s'y aventurent, et d'autres qui se signalent à l'horizon, le secteur du transport aérien fait sa mue spectaculaire au Cameroun, tandis qu'ailleurs, sous d'autres cieux, les avions ont du plomb dans l'aile et les clients se raréfient… Au Cameroun, c'est tout le contraire, l'aviation civile décolle au rythme de l'essor économique du pays qu'elle accompagne et qu'elle propulse vers le haut. Depuis l'année 2013, on assiste à une véritable concurrence commerciale dans le ciel camerounais. Rares hier, les compagnies aériennes affluent et transportent la croissance économique du havre de paix qu'est le Cameroun. Air France, Brussels Airlines et Camai Co trônent en haut de la pyramide et se partagent pas moins de 45% de la clientèle internationale, dont 97% des vols ont des destinations vers l'Europe, l'Amérique et l'Asie, contre 3% de la clientèle en vogue dans des vols domestiques. Dans ce contexte concurrentiel et ouvert, Turkish Airlines fait une entrée distinguée par des vols réguliers. C'est dire si la destination Cameroun attire et s'étire au fil des ans. Fait remarquable, les compagnies africaines se bousculent elles aussi dans le ciel du Cameroun. Royal Air Maroc, Air Nigeria, Sky, Air Ivoire, Rwand'Air, etc. font également de bonnes affaires dans ce secteur en expansion qui annonce l'atterrissage d'autres compagnies comme Air Algérie, ECair et Tunisair, attirées qu'elles sont par la clientèle cosmopolite qui vit et voyage au Cameroun. Les jets et les avions locatifs ne sont pas à la traîne. Afric Aviation et Equaflight Service rivalisent désormais avec Air Affaire Afrique dans le ciel camerounais. C'est un signe évident de la vitalité économique d'un pays qui garde la tête en l'air et sait redescendre sur terre. Les projets terrestres prennent de la vitesse et entrevoient la fabrication de voitures *made in Cameroon* grâce à un consortium indochinois à Douala et Kribi. Ça roule…

Un grand bravo aux Lionnes indomptables, héroïnes et révélations africaines de la Coupe du monde féminine de football disputée cet été 2015 au Canada.

AU SOMMAIRE

08 • 561 entreprises en lice pour réaliser le plan d'urgence gouvernemental de 925 milliards FCFA

10 • Une crise hydraulique fait chuter la production de l'énergie électrique au Cameroun

12 • Transport aérien : bataille commerciale en plein ciel

13 • Air France, Brussels Airlines et Camair Co se sont partagé 45% du ciel camerounais en 2014

13 • Les vols domestiques représentent seulement 3% du trafic aérien

14 • Les employés de l'Etat sommés de voyager en priorité avec Camair Co

14 • Après Douala, la compagnie aérienne congolaise ECAir va ouvrir la desserte de Yaoundé

15 • Offensive commerciale de Rwand'Air sur le marché camerounais du transport aérien

15 • « *Avec l'apport de Turkish Airlines, les prix ont baissé de 30% dans le secteur de la construction* »

15 • En 2014, Royal Air Maroc a transporté 40 000 passagers sur le Cameroun

16 • Equaflight Service et Afric Aviation se posent désormais à Douala

16 • Les compagnies Air Algérie et Tunisair pointent à l'horizon

17 • La collecte de la taxe d'aéroport confiée aux compagnies aériennes

17 • Le Cameroun signe un accord aérien avec la Gambie pour faciliter la circulation des biens et services

18 • Un 4ème aéroport international créé dans la ville de Maroua

18 • Ratification de deux accords de transport aérien avec le Congo et le royaume d'Espagne

19 • Daniel Kalbassou : « *Nous avons un encours de crédits de 12 milliards FCFA, dont 2/3 accordés au monde rural* »

38 • Le Cameroon Commodities Exchange devrait instaurer le financement par récépissé d'entrepôt

39 • La zone Cemac se dote d'un nouveau règlement régissant le traitement des banques en difficulté

40 • CFHL initie une procédure en arbitrage contre l'Etat camerounais pour réclamer 65 milliards FCFA

44 • Aymard Bamal : « *Nous avons mis sur pied une application qui permet de détecter les offres d'emploi* »

58 • Un consortium indo-chinois veut construire deux usines de montage de véhicules à Douala et Kribi

60 • Mamoudou Fadil : « *Pullman Douala Rabingha Hôtel veut être le Pullman de référence en Afrique* »

64 • Sundance réévalue de 30,3 Mt les ressources riches en hématite du gisement de fer de Mbalam-Nabeba

66 • Le Camerounais Freddy Tchala est le nouveau DG de MTN Côte d'Ivoire

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Beaugas-Orain DJOYUM, Ayissi LE BEAU, Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO, Brice R. MBODIAM.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou
00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou
00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com
www.investiraucameroun.com

GESTION PUBLIQUE P 23 30

AGRO P 31 36

FINANCE P 37 40

TELECOMS P 41 45

ENERGIE P 46 53

TRANSPORT P 54 58

INDUSTRIE P 59 61

MINES P 62 67

CASTING

MIREILLE KABAMBA

A la tête de la direction administrative et financière de Canal+ Cameroun depuis 2014, la Congolaise de la RDC Mireille Kabamba vient d'être nommée au poste de DG de la filiale camerounaise de cette télévision à péage, a-t-on appris dans un communiqué officiel publié le 9 juin 2015. Elle remplace ainsi le Français Jean Testemale, qui aura passé près de deux années à la tête de Canal+ Cameroun. Diplômée de l'Université de Liège, en Belgique, Mireille Kabamba a travaillé durant six ans dans le secteur bancaire dans ce pays européen avant de rejoindre Airtel Congo à partir de 2006.

Au sein de cette entreprise de téléphonie mobile, elle occupera successivement les fonctions de contrôleur financier régional pour l'Afrique francophone, puis de directrice des projets stratégiques et du commerce du groupe Airtel en RDC. Aujourd'hui âgée de 42 ans, la nouvelle DG de Canal+ Cameroun a rejoint le groupe Canal+ en 2014. Au cours de son magister à la tête de Canal+ Cameroun, annonce-t-elle, Mireille Kabamba s'emploiera à densifier le réseau de distribution, à déployer de nouveaux moyens de paiement et, surtout, à accroître le niveau de rentabilité de l'entreprise.

JEAN-PAUL MISSI

Le Crédit Foncier du Cameroun (CFC) vient de confier au groupe Foyo, un cabinet qui offre des services financiers au Canada, le statut de bureau de représentation afin d'intéresser les membres de la diaspora camerounaise vivant au Canada aux produits de la banque publique de l'habitat, a-t-on appris de sources proches du dossier. C'est dans cette optique qu'une délégation du CFC, conduite par son directeur général Jean-Paul Missi, a donné une conférence le 19 mai 2015 à Montréal afin de rassurer la diaspora camerounaise sur l'existence du partenariat avec le groupe Foyo, de même qu'il a présenté les missions du Crédit Foncier, qui se résument à la mise en place de produits devant faciliter aux Camerounais l'accès à un logement décent.

Selon le cahier des charges confié au groupe Foyo, ce partenaire jouera essentiellement le rôle de courroie de transmission entre la banque de l'habitat et les Camerounais vivant au Canada, qui voudront bien souscrire aux produits du CFC. Concrètement, le groupe Foyo, en plus de promouvoir les produits de son partenaire, sera chargé de rassembler les dossiers de souscriptions au Canada, puis les transférera à la direction générale du CFC à Yaoundé.

ADOLPHE MOUDIKI

Le Comité de pilotage et de suivi des pipelines (CPSP), présidé par l'ADG de la SNH, Adolphe Moudiki, vient d'annoncer que l'Etat du Cameroun a apuré toutes les dettes contractées auprès des bailleurs de fonds internationaux afin de financer sa contrepartie dans le projet de construction du pipeline Tchad-Cameroun, infrastructure qui s'étire sur 1070 km entre Komé (Tchad) et Kribi (Cameroun). L'on se souvient que dans le cadre de ce projet, l'Etat du Cameroun avait contracté un prêt de 53,4 millions de dollars (environ 27 milliards FCFA) auprès de la BIRD, le guichet non concessionnel de la Banque mondiale, et un autre prêt de 5,7 millions de dollars (environ 3 milliards FCFA) sur les fonds IDA, le guichet concessionnel de la même institution financière.

Pour rappel, l'oléoduc Tchad-Cameroun, qui permet d'évacuer le brut tchadien aux fins d'exportation, a été construit entre octobre 2000 et octobre 2003, date de sa mise en service. Cette infrastructure, considérée comme étant le plus gros investissement privé en Afrique subsaharienne, a coûté 4,2 milliards de dollars, soit environ 2100 milliards de francs CFA, majoritairement financés par un consortium de sociétés pétrolières constitué par Exxon Mobil, Petronas et Chevron.

BERNARD CAZENEUVE

Le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, est arrivé à Yaoundé, la capitale camerounaise, le 14 mai 2015. Ce membre du gouvernement français, qui s'est ensuite rendu au Niger et au Tchad, a été reçu le 15 mai 2015 au palais de l'Unité de Yaoundé par le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya. Selon diverses sources crédibles, la tournée africaine de Bernard Cazeneuve avait une forte connotation sécuritaire, les trois pays dans lesquels s'est rendu le ministre de l'Intérieur du gouvernement français étant confrontés, depuis plusieurs mois maintenant, aux attaques barbares et meurtrières de la secte islamiste nigériane Boko Haram. Après près de deux mois de répit, il y a quelques jours encore, un accrochage entre membres de cette secte terroriste et les forces de défense camerounaises qui patrouillaient le long de la frontière avec le Nigeria, dans le département du Mayo Tsanaga, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, a fait 60 morts du côté des assaillants, tandis que deux soldats camerounais ont perdu la vie.

EMMANUEL BONDÉ

Le ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (Minmidt), Emmanuel Bondé, vient d'annoncer que le gouvernement camerounais a décidé de suspendre, pour une durée qui n'a pas été déterminée, la délivrance des autorisations d'exploitation des dépôts de gaz domestique sur le territoire national. Cette mesure gouvernementale ne sera levée que lorsque les autorités publiques auront achevé de mettre en place une nouvelle réglementation plus rigoureuse en matière de sécurisation des dépôts de gaz domestique. « *Il nous a été instruit de voir comment est-ce qu'on peut avoir des dépôts de gaz standards, parce que nous nous sommes rendus compte que les dépôts de gaz qui explosent sont ceux qui ne sont pas conformes et non autorisés* », explique Bagoutou Djembele, sous-directeur des risques industriels au Minmidt. Cette décision de suspension intervient six mois après l'explosion d'un dépôt de gaz dans la capitale camerounaise. En effet, le 22 novembre 2014 dans la nuit, une grande explosion avait réveillé les populations du quartier Etoudi, qui abrite le palais présidentiel, brûlant au passage les câbles électriques.

MODESTE MOPA

A fin mars 2015, la Direction générale des impôts (DGI) du Ministère camerounais des finances a collecté 570 milliards de francs CFA de recettes fiscales sur des prévisions de 525 milliards FCFA, en dépassement de 45 milliards FCFA, a-t-on appris au sortir d'une réunion de coordination de la DGI organisée le 11 mai 2015 à Bamenda, dans la région du Nord-Ouest du pays. Cette performance, soutient-on à la DGI, est liée à un ensemble de réformes implémentées depuis bientôt un an au sein de cette administration. Au rang de ces réformes, l'on peut citer la création et la multiplication des Centres des impôts des moyennes entreprises (CIME) pour le suivi des PME, qui représentent 85% des entreprises camerounaises, la possibilité de remplir sa déclaration via le net, ou encore le payement de la taxe foncière via le mobile.

Pour rappel, l'enveloppe budgétaire de l'Etat du Cameroun, pour le compte de l'exercice 2015, est équilibrée en recettes et dépenses à la somme de 3476,6 milliards FCFA, dont plus de 2000 milliards FCFA à mobiliser au moyen de la collecte des recettes fiscalo-douanières.

561 entreprises en lice pour réaliser le plan d'urgence gouvernemental de 925 milliards FCFA

Plus de 90% de ces entreprises sont camerounaises. La légion étrangère est largement dominée par les sociétés chinoises.

Dans le cadre de l'exécution du plan d'urgence triennal (2015-2017) du gouvernement camerounais annoncé par le chef de l'Etat en fin d'année 2014, le ministre des Marchés publics, Abba Sadou, a signé le 2 juin 2015 trois communiqués rendant publique la liste des entreprises préqualifiées pour la réalisation des projets dudit plan. Cette liste compte 561 entreprises, dont une soixantaine d'entreprises étrangères, soit un peu plus de 10%, contre 90% d'entreprises camerounaises. Cette préférence nationale tient certainement de ce que, en plus d'être destiné à améliorer les conditions de vie des populations, ceci au moyen de la réalisation de projets à caractère social, le plan d'urgence triennal du gouvernement camerounais ambitionne surtout d'accélérer la croissance économique dans le pays. Une ambition qui passe inéluctablement par l'oxygénation et le développement des PME locales, unanimement présentées par les experts comme étant le principal moteur de la croissance économique.

Cependant, sur plusieurs contrats relatifs à ce plan d'urgence gouvernemental, les PME camerounaises seront en concurrence avec des multinationales étrangères, parmi lesquelles on dénombre une bonne brochette d'entreprises chinoises et européennes. Il s'agit principalement d'entreprises bien connues dans la réalisation des grands travaux d'infrastructures, à l'instar de Razel, BTP Proyectos, ou encore des bureaux d'études techniques (BET) du secteur des BTP tels que Louis Berger et Egis International. Dans cette catégorie d'entreprises, une dizaine de sociétés chinoises sont en lice, dont Sinohydro, qui réalise actuellement plusieurs travaux d'infrastructures au Cameroun (barrage de Mem-

Le plan d'urgence triennal du gouvernement camerounais ambitionne surtout d'accélérer la croissance économique dans le pays, une ambition qui passe inéluctablement par l'oxygénation et le développement des PME locales, unanimement présentées par les experts comme étant le principal moteur de la croissance économique.

vé'élé, construction de la route Mora-Dabanga). Parmi les plénipotentiaires chinois, l'on retrouve également des entreprises telles que Hydrochina, China Machinery Engineering Corp, China Communications and Constructions Company, China State Constructions Engineering Corp, China Gezhouba Group, ou encore China Xhanzi Constructions. A côté des plus de 500 entreprises camerounaises présélectionnées se trouvent quelques entreprises africaines conduites par le géant égyptien du BTP Arab Contractors, le Marocain Sotradema SA ou les bureaux d'études techniques Scet Tunisie et Studi International. Le Nigeria est également représenté sur cette liste d'entreprises par Energo Ltd, qui rivalisera sur des projets du secteur énergie avec d'autres mastodontes tels que le Français Bouygues Energie ou encore l'Indien Angélique International.

PRÈS DE 1000 MILLIARDS FCFA DE CONTRATS À GAGNER

Selon Abba Sadou, le ministre des Marchés publics, cette procédure de préqualification des entreprises est conforme au Code des marchés en vigueur dans le pays, et répond davantage au « *souci de faciliter la bonne contractualisation* ». Surtout que, souligne-t-il, « *le chef de l'Etat a insisté sur le choix des entreprises capables. Nous avons mis à contribution tous les acteurs (…) pour veiller que seules les entreprises capables soient sélectionnées. (…) Cela permet de gagner du temps.* » Sur la période 2015-2017, ce sont ces entreprises qui iront à l'assaut de contrats pour un montant total de 925 milliards de francs CFA, financés en partie par des prêts bancaires, notamment auprès de la Deutsche Bank de Madrid et des filiales locales de la Banque Atlantique, BGFI, Standard Chartered Bank et Ecobank. Cependant, le gros du financement de ce plan d'urgence gouvernemental proviendra d'un eurobond de 750 millions FCFA (1,5 million de dollars) qu'arrangent actuellement la filiale locale de Standard Chartered Bank et la Société Générale France, conformément à un mandat à eux confié par le chef de l'Etat camerounais par décret signé le 6 février 2015. Conformément à ce texte présidentiel, les co-arrangeurs du tout premier eurobond de l'histoire des finances publiques camerounaises ont officiellement reçu le 10 février 2015 à Yaoundé la lettre de mandat du gouvernement afin de mobiliser les capitaux souhaités sur le marché international. S'exprimant à l'occasion de la signature de cette lettre de mandat, le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, a indiqué que ce premier emprunt obligataire à l'international, au-delà de sa portée financière, visait davantage à affirmer la réputation du Cameroun sur le marché international des capitaux. « *Après le marché local et sous-régional sur lesquels le Cameroun a respecté tous ses engagements, il est question que nous nous affirmions sur le marché international. Nous sommes confiants, parce que le pays dispose de tous les atouts pour réussir cette première émission d'eurobond de son histoire* », avait-il déclaré.

Brice R. Mbodiam

Le gros du financement de ce plan d'urgence proviendra d'un eurobond de 750 millions FCFA (1,5 million de dollars) qu'arrangent actuellement la filiale locale de Standard Chartered Bank et la Société Générale France, premier emprunt obligataire à l'international de l'histoire du Cameroun.

248 PROJETS À RÉALISER DANS L'AGRICULTURE, L'IMMOBILIER, LA SANTÉ, LES INFRASTRUCTURES…

Au total, sept secteurs d'activités ont été retenus dans le cadre du plan d'urgence triennal du gouvernement camerounais pour 248 projets à réaliser, révèle le ministre des Marchés publics. « *Les premiers projets vont être réalisés sur le terrain prochainement. Il y a beaucoup de ces projets qui nécessitent des études. Cette phase a déjà été lancée* », affirme-t-il. Dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage, les principaux projets sont ceux de la construction d'abattoirs modernes à Yaoundé et Douala, la construction des marchés, l'ouverture de pistes agricoles dans certains bassins de production, la création d'agropoles et l'aménagement de 120 000 ha d'espaces cultivables. En matière de développement urbain, le gouvernement ambitionne de construire 1000 logements sociaux à raison de 100 logements par région. Il est également prévu le renforcement de l'éclairage public dans les villes de Yaoundé et Douala.
Le volet santé de ce plan d'urgence intègre la construction de nouveaux hôpitaux de référence et le relèvement des plateaux techniques des hôpitaux déjà existants. Sur ce dernier volet, indique le ministre Abba Sadou, « *les études sont déjà engagées* ». Dans les travaux publics, il est prévu la réhabilitation ou la construction de deux axes routiers majeurs dans chaque région du pays, tandis que le volet énergie se focalisera sur la construction et la stabilisation des lignes de transport d'électricité. Des projets d'adduction d'eau sont également prévus dans 30 villes secondaires du pays.

Une crise hydraulique fait chuter la production de l'énergie électrique au Cameroun

Depuis un mois, le déficit oscille entre 80 et 100 MW par jour, remettant au goût du jour la nécessité d'explorer les opportunités qu'offrent le solaire, l'éolien, la biomasse, etc.

Plusieurs villes camerounaises sont régulièrement plongées dans le noir depuis des semaines. Le 28 mai 2015, par exemple, toute une partie de la capitale camerounaise a été privée d'électricité toute la nuit. Le 29 mai 2015, nombreux étaient encore les ménages de la ville de Yaoundé qui n'avaient toujours pas accès au courant électrique. La situation ne s'est guère améliorée tout au long du mois de juin. Dans un communiqué officiel publié par Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité dans le pays, l'entreprise a annoncé que le Cameroun fait face à une « *crise hydraulique* ». « *A cause d'un épuisement sévère des stocks d'eau dans nos barrages réservoirs, le service électrique dans notre pays connaît de fortes perturbations depuis le 23 mai 2015. Entre le 23 avril et le 26 mai 2015, nous avons enregistré sur la Sanaga* (fleuve sur lequel sont construits les barrages les plus importants du pays, ndlr)*, un déficit inhabituel de l'ordre d'un milliard six cents millions de mètres cubes d'eau, comparé à la même période l'année dernière* », a expliqué la société d'électricité.

Face à cette situation qualifiée de « *critique* », les « *barrages hydroélectriques de Songloulou et d'Edéa* (à partir desquels est approvisionné tout le sud du pays, ndlr) *sont dans l'impossibilité de garantir un niveau de puissance pouvant satisfaire la demande actuelle en électricité* », a indiqué la société de production et de distribution d'électricité, qui accuse officiellement un déficit journalier oscillant entre 80 et 100 MW aux heures de pointe. Cette « *crise hydraulique* » est venue ajouter une nouvelle perle au chapelet des désagréments que connaît le service de fourniture de l'électricité au Cameroun. Le bout du tunnel avait pourtant été annoncé par le gouvernement et l'entreprise de production et de distribution de l'électricité au lendemain de la mise en service, en 2013, de la centrale à gaz de Kribi, d'une capacité de 216 MW. Le 28 avril 2015 à Douala, Eneo a inauguré une nouvelle centrale à gaz de 50 MW, capacité correspondant officiellement au niveau de déficit annuel du pays, mais qui, visiblement, n'a pas réussi à combler le gap.

« *A cause d'un épuisement sévère des stocks d'eau dans nos barrages réservoirs, le service électrique dans notre pays connaît de fortes perturbations depuis le 23 mai 2015* », s'est justifiée Eneo.

ENEO MET LE CAP SUR LE SOLAIRE

Au demeurant, par-dessus tout, la crise hydraulique qui a frappé le Cameroun ces dernières semaines remet sur la sellette le problème du renforcement du mix énergétique du pays. En effet, l'architecture du mix énergétique camerounais révèle une dépendance à l'hydroélectricité, qui représente 73,3% de la production nationale, contre 25% pour le thermique. Le solaire, l'éolien et la biomasse (1%), malgré le potentiel existant, demeurent les parents pauvres du secteur. Fort de ce constat, Eneo prévoit de modifier quelque peu l'architecture du mix énergétique camerounais en investissant dans l'énergie solaire, a annoncé Joël Nana Kontchou, le directeur général de cette entreprise contrôlée par le Fonds d'inves-

tissement britannique Actis. Ces premiers investissements d'Eneo dans le solaire consisteront, précise le DG, en la construction « *de centrales hybrides* », qui fonctionneront au solaire la nuit et au fioul la nuit. Pour ce faire, précise-t-il, « *nous allons prioritairement nous attaquer à ce que nous appelons des centrales isolées. Je pense à Ngaoundal, Bertoua, Abong-Mbang, Yokadouma, etc., qui sont des localités dans lesquelles nous sommes obligés de brûler beaucoup de carburant pour produire de l'électricité. Et cela coûte cher.* »

Plus globalement, dans son offensive sur le solaire, l'opérateur camerounais de l'électricité compte nouer des partenariats avec les entreprises locales impliquées dans le développement de l'énergie solaire. « *Nous avons des propositions de plus d'une vingtaine de compagnies. Il faut maintenant examiner toutes ces propositions, en tenant compte principalement du coût, parce que nous voulons que l'énergie soit moins chère pour les Camerounais* », confie Joël Nana Kontchou.

Le gouvernement annonce le tout premier projet du pays dans l'éolien, qui sera réalisé sur les Monts Bamboutos, dans la région de l'Ouest du Cameroun.

UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DANS L'ÉOLIEN

Du côté des pouvoirs publics, c'est également le branle-bas. En plus de l'acquisition de nouvelles centrales thermiques aux *Privates Power Producers* (PPP), à l'instar de celle d'Ahala (60 MW) que vient de céder la société britannique Aggreko pour environ 14 milliards de francs CFA, le gouvernement annonce le tout premier projet du pays dans l'éolien. Il sera réalisé sur les Monts Bamboutos, dans la région de l'Ouest du Cameroun. Selon le ministre de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna, cette centrale éolienne aura une capacité de production de 42 MW extensibles à 80 MW. Invité à exposer sur la stratégie adoptée par son département ministériel pour promouvoir les énergies renouvelables dans le pays au cours du conseil de cabinet du mois de mai 2015, ce membre du gouvernement camerounais a également annoncé le lancement imminent d'un projet d'électrification au solaire de 1000 localités camerounaises, dont 166 sur le court terme.

L'architecture du mix énergétique camerounais révèle une dépendance à l'hydroélectricité, qui représente 73,3% de la production nationale, contre 25% pour le thermique.

A l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (Arsel), le directeur des études, Issiaka Fonfatawouo, a récemment révélé qu'au cours du Salon Invest'Elect organisé à Yaoundé du 10 au 13 mars 2015, treize protocoles d'accords ont été signés par des opérateurs économiques en vue de réaliser des investissements dans les énergies renouvelables, notamment dans la construction de mini-centrales hydroélectriques (5 MW au plus) et de centrales photovoltaïques. Dans cette croisade contre le déficit énergétique, les collectivités locales décentralisées ne sont pas en reste. Plusieurs communes ont lancé des projets d'électrification rurale au solaire. La dernière en date est celle de Bétaré Oya, dans la région de l'Est, où la mairie recevra bientôt des équipements fournis par la société allemande PSG Solar, spécialisée dans la conception et l'installation de panneaux photovoltaïques destinés aux particuliers, ainsi qu'aux communautés, ses installations pouvant être raccordées au réseau électrique.

BRM

Transport aérien : bataille commerciale en plein ciel

A fin septembre 2012, révèlent les rapports de l'Autorité aéronautique, seize compagnies aériennes étaient en activité sur le marché camerounais. Les recettes engrangées par ces transporteurs aériens, au cours de la période considérée, étaient estimées à 15 milliards de francs CFA, transport des personnes et fret cumulés. Le rapport susmentionné révélait surtout que ces recettes avaient augmenté de 3 milliards FCFA cette année-là, en comparaison avec la même période un an plus tôt.

A la fin de l'année 2014, à en croire la même source, 26 compagnies aériennes desservaient le Cameroun, soit une progression de plus de 60% sur le nombre de transporteurs aériens en activité sur le marché camerounais. En termes de recettes générées par ces entreprises, en l'absence de chiffres officiels, l'on peut aisément tabler sur une progression également significative. Au demeurant, les compagnies aériennes ne sont pas toutes seules à tirer profit du dynamisme actuellement observé dans le domaine du transport aérien au Cameroun. Grâce à la taxe d'aéroport (1000 FCFA pour les vols intérieurs et 10 000 FCFA pour les vols internationaux) à laquelle est assujetti tout passager décollant d'un aéroport du pays, la concurrence, qui est de plus en plus rude dans le ciel camerounais, a certainement contribué à renflouer les caisses de l'Etat.

De manière générale, la plus grande bénéficiaire de la transformation du Cameroun en véritable hub du transport aérien en Afrique centrale est assurément l'économie locale prise dans sa globalité, via le tourisme.

Mais, de manière générale, la plus grande bénéficiaire de la transformation du Cameroun en véritable hub du transport aérien en Afrique centrale est assurément l'économie locale prise dans sa globalité. En effet, l'immense majorité des passagers de ces compagnies sont autant de touristes qui boostent le taux de remplissage des hôtels, contribuent à dynamiser le secteur de la restauration, rendent possibles des activités telles que le change, la location de véhicules et des appartements meublés, la vente des objets d'art, etc.

Bref, l'embouteillage observé dans le ciel camerounais, en plus de contribuer à décupler les échanges entre le Cameroun et le reste du monde, a ouvert un grand boulevard au développement de l'activité touristique (environ 2% du PIB), réussissant à faire du pays la 15ème destination touristique en Afrique en 2015 et la 155ème dans le monde, selon le *Bloom Consulting Brand Ranking*. Ce classement annuel des meilleures destinations touristiques au monde est réalisé par Bloom Consulting, en partenariat avec les magazines *The Economist* et *Forbes*, puis la chaîne de télévision *CNN*.

Brice R. Mbodiam

Air France, Brussels Airlines et Camair Co se sont partagé 45% du ciel camerounais en 2014

Selon le bulletin statistique que l'Autorité aéronautique (CCAA, en anglais) vient de rendre public, le trafic aérien a augmenté de 2% au Cameroun sur l'année 2014, avec plus de 45% des vols à destination ou au départ des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Cemac), espace communautaire qui compte six pays dont le Cameroun, le Gabon, le Congo, la République Centrafricaine (RCA), le Tchad et la Guinée Equatoriale. La Cameroon Civil Aeronautic Authority indique par ailleurs que l'opérateur français Air France a transporté 21% des passagers à destination ou au départ du Cameroun au cours de l'année 2014, confirmant ainsi son statut de leader du marché du transport aérien dans le pays. La compagnie aérienne française est directement suivie par Brussels Airlines, avec 13% des passagers transportés en 2014, puis vient Camair Co, la compagnie aérienne publique nationale, avec 11% des passagers transportés l'année dernière.

En se hissant ainsi dans le trio de tête des compagnies aériennes en activité dans le pays, Camair Co, malgré ses difficultés financières (notamment un lourd endettement de 30 milliards FCFA), dame le pion à des mastodontes africains et européens tels que Ethiopian Airlines (8%), Asky et Turkish Airlines (7% chacun), Kenya Airways et Royal Air Maroc (5% chacun), ou encore South African Airways (4%).

Les vols domestiques représentent seulement 3% du trafic aérien

Au premier semestre 2014, les compagnies aériennes en activité au Cameroun ont assuré 15 321 vols, contre 14 568 vols sur la même période l'année précédente, révèle le bulletin statistique de l'Autorité aéronautique. Cette croissance du trafic peut s'expliquer par le fait que, mentionne le régulateur du transport aérien au Cameroun, cinq nouvelles compagnies sont arrivées dans le ciel camerounais (Aero Contractors, Afric Aviation, ECair, West Air Benin et Gambia Bird) entre juin 2013 et juin 2014. Ces nouvelles compagnies ont certainement contribué à booster le volume de vols internationaux qui, selon l'Autorité aéronautique, représentent environ 45% du trafic aérien au Cameroun. Viennent ensuite les vols régionaux (intra Cemac), qui représentent 20%, tandis que les vols domestiques culminent à seulement 3% du trafic aérien dans le pays. Une situation d'autant plus compréhensible que la compagnie aérienne nationale, Camair Co, qui assure toute seule les lignes domestiques, n'a pas véritablement décollé en termes de performances depuis le lancement de ses activités en mars 2011.

Côté compagnies, 26 d'entre elles ont desservi le territoire camerounais tout au long de l'année 2014, tandis que l'aéroport de Douala, la capitale économique, est demeuré la principale porte d'entrée du pays. En effet, à en croire les statistiques de l'Autorité aéronautique, cette plateforme aéroportuaire a abrité 68% des vols au départ ou à destination du Cameroun en 2014, contre 31% seulement des vols pour l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen, situé dans la banlieue de la capitale.

Les employés de l'Etat sommés de voyager en priorité avec Camair Co

Les fonctionnaires et autres agents de l'Etat du Cameroun sont désormais obligés de voyager en priorité avec la Cameroon Airlines Corporation (Camair Co), la compagnie aérienne nationale, pour toutes les missions effectuées à l'étranger. C'est ce que prescrit une instruction récemment rendue publique par le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey. En effet, dans une correspondance adressée aux contrôleurs financiers, aux chefs des postes comptables du Trésor et aux receveurs municipaux des différentes structures étatiques, le ministre des Finances prescrit de s'assurer de « *l'exigence d'acquérir les titres de transport, en priorité, auprès de la compagnie aérienne nationale, sur les itinéraires qu'elle dessert directement ou indirectement, le recours aux autres compagnies ne pouvant se justifier que sur les lignes non couvertes par celle-ci* ». Dans cette même correspondance, le ministre

Alamine Ousmane Mey enjoint, par ailleurs, les contrôleurs de la dépense publique de « *n'accepter que les offres de billets d'avion émis par les compagnies de transport aérien* », et non plus par des agences de voyages, dont les prestations sont généralement jugées plus onéreuses.

Ces instructions de l'argentier national, a-t-on appris de sources proches du dossier, visent non seulement à renforcer la qualité de la dépense publique, mais aussi à aider au renflouement des caisses de la compagnie aérienne publique camerounaise, qui fait face à d'importantes difficultés financières depuis son vol inaugural intervenu au mois de mars 2011. Ce alors que d'importants fonds publics sont dépensés chaque année auprès de compagnies aériennes étrangères par des agents de l'Etat camerounais, qui délaissent ainsi la compagnie aérienne nationale.

Après Douala, la compagnie aérienne congolaise ECAir va ouvrir la desserte de Yaoundé

La compagnie de transport aérien congolaise ECAir (Equatorial Congo Airlines) a annoncé le 10 mai 2015 au cours du Sommet Aviation Africa, qui s'est déroulé à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, qu'elle inaugurera « *dans les prochaines semaines* » de nouvelles dessertes en Afrique, dont celle de Yaoundé. L'ouverture de la desserte de Yaoundé, après celle de Douala, fait partie d'un programme d'extension du réseau régional de cette compagnie aérienne. Selon les responsables d'ECAir, cette extension débouchera notamment sur l'ouverture des dessertes d'Abidjan en Côte d'Ivoire, de Luanda en Angola, de Bangui en République Centrafricaine et de Ndjamena au Tchad. L'ouverture de ces lignes a été précédée, il y a quelques semaines, par le lancement de la liaison directe Brazzaville-Beyrouth.

Selon le bulletin statistique de l'Autorité aéronautique camerounaise, ECAir, qui sera le transporteur officiel des Jeux africains de Brazzaville (du 4 au 19 septembre 2015), n'a assuré que 2% du transport aérien à destination ou au départ du Cameroun au cours du premier semestre 2014. Une performance qui pourrait être améliorée avec l'ouverture de la desserte de Yaoundé.

Offensive commerciale de Rwand'Air sur le marché camerounais du transport aérien

Rwand'Air, la compagnie aérienne nationale rwandaise, a récemment lancé une opération promotionnelle en direction des voyageurs camerounais. Selon des informations publiées par ce transporteur aérien, les clients bénéficiaient de réductions allant de 25 à 50% sur les titres de transport sur certaines lignes desservies par Rwand'Air. « *Voyagez en classe affaires et bénéficiez d'un billet additionnel à 50% de réduction ; réservez un billet d'avion pour deux adultes et bénéficiez d'un billet gratuit pour enfant* », pouvait-on lire sur des prospectus édités par la compagnie à l'occasion de cette opération de charme en direction des voyageurs. Dans le même temps, Rwand'Air avait réduit de 25% le prix du titre de transport sur la ligne Douala-Johannesburg.

Pour rappel, la compagnie aérienne rwandaise est arrivée dans le ciel camerounais en avril 2014 avec une liaison aérienne entre Kigali, la capitale rwandaise, et Douala, la capitale économique du Cameroun. Les deux villes sont ralliées par cinq vols hebdomadaires : lundi, mardi, jeudi, samedi et dimanche.

« *Avec l'apport de Turkish Airlines, les prix ont baissé de 30% dans le secteur de la construction* »

Selon l'ambassadeur de Turquie au Cameroun, Omer Farouk Dogan, l'arrivée dans le ciel camerounais de la compagnie aérienne turque Turkish Airlines, classée première compagnie aérienne européenne, a permis d'ouvrir aux opérateurs économiques camerounais pas moins de 269 destinations pour leurs produits. « *Dans le domaine du BTP, par exemple, avec l'apport de Turkish Airlines, plusieurs entreprises turques du secteur de la construction ont déjà participé aux différentes offres publiques et les prix ont déjà baissé de 30% dans le domaine de la construction des routes et des bâtiments* », a-t-il confié à Investir au Cameroun. Bien qu'il regrette le peu de structuration du secteur de l'immobilier au Cameroun, le diplomate turc annonce que les entreprises turques du secteur du logement sont intéressées par le Cameroun et sont en train « *d'apprendre à créer des partenariats avec les entreprises locales* ».

En 2014, Royal Air Maroc a transporté 40 000 passagers sur le Cameroun

Tout au long de l'année 2014, Royal Air Maroc, la compagnie publique marocaine, a transporté 40 000 passagers sur le marché camerounais, a révélé Imad Ghanmi. Le directeur Afrique de la compagnie chérifienne s'exprimait ainsi au cours d'une « semaine marocaine » organisée du 10 au 14 février 2015 dans la ville de Douala, où Royal Air Maroc a effectué son premier vol il y a dix ans.

Aujourd'hui, souligne le directeur Afrique de la compagnie aérienne marocaine, du fait du dynamisme du marché du transport aérien au Cameroun, Royal Air Maroc dessert également l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, situé dans la capitale du pays. Selon le bulletin statistique de l'Autorité aéronautique pour le compte du premier semestre 2014, Royal Air Maroc était le 8ème transporteur aérien du Cameroun, avec seulement 4% des passagers transportés au départ ou en direction du pays.

Equaflight Service et Afric Aviation se posent désormais à Douala

Le 1er septembre 2013, a appris *Investir au Cameroun* de sources aéroportuaires, un aéronef de la compagnie aérienne Afric Aviation s'est posé sur le tarmac de l'aéroport international de Douala. Il s'est agi, selon Alfred Pierre Etouké, le directeur général de cette compagnie aérienne gabonaise, du vol inaugural de la desserte Libreville-Douala-Libreville, qui connaîtra quatre rotations par semaine. Avec des avions d'une capacité de transport de 64 passagers à chaque fois. « *Le choix du Cameroun vient d'une demande soutenue et croissante des passagers du Gabon. Car seule la compagnie Air Service avait assuré, pendant quelque temps, cette destination* », explique le DG d'Afric Aviation, une compagnie aérienne créée en 2009.

Cette dernière travaille pour le compte des entreprises pétrolières, mais assure aussi des vols à l'intérieur du Gabon et, désormais, à destination du Cameroun. Le vol inaugural d'Afric Aviation à destination du Cameroun avait été précédé, quelques semaines plus tôt, par celui d'une autre compagnie aérienne africaine, la Nigériane Aero Airlines en l'occurrence. Par ailleurs, depuis le 29 septembre 2014, la compagnie aérienne congolaise Equaflight Service a également ouvert une ligne sur le Cameroun et assure désormais trois vols hebdomadaires (lundi, mercredi et vendredi) entre Douala, la capitale économique du pays, et Pointe-Noire, son pendant congolais, apprend-on dans une réclame de la compagnie.

Créée en 1996, Equaflight Service est une filiale du groupe français Regourd Aviation, qui totalisera bientôt 40 ans d'expérience (le groupe a été créé en 1976) dans l'aviation d'affaires. Equaflight a d'abord assuré des vols dédiés au profit des instances gouvernementales et paragouvernementales de la République du Congo, du secteur pétrolier et du secteur minier, avant de lancer, à partir de 2010, des vols réguliers entre Brazzaville et Pointe-Noire, puis Pointe-Noire et Port-Gentil (Gabon).

Les compagnies Air Algérie et Tunisair pointent à l'horizon

En 2015 et 2016, la compagnie aérienne algérienne Air Algérie ouvrira dix nouvelles destinations sur l'ensemble du continent africain, a récemment annoncé le PDG de la compagnie, Mohamed Salah Boultif, en précisant que la desserte des villes de Yaoundé et Douala, les deux plus grandes métropoles du Cameroun, interviendra au cours de l'année 2016. Dans le même temps, les autorités camerounaises et tunisiennes annoncent l'aboutissement imminent des discussions autour d'un accord aérien en cours de négociation depuis 2012. Ce texte, apprend-on de sources officielles, autorisera la compagnie aérienne tunisienne Tunisair à desservir le Cameroun grâce à l'ouverture d'une ligne directe entre Tunis et Douala. Ce qui, sans doute, facilitera la tâche aux passagers qui sont généralement obligés de subir plusieurs heures d'escale à Casablanca, au Maroc, avant de rallier Tunis, la capitale tunisienne.

La collecte de la taxe d'aéroport confiée aux compagnies aériennes depuis le 1er mars 2015

Les billets d'avion au départ du Cameroun se sont théoriquement renchéris de 10 000 francs CFA à compter du 1er mars 2015. En contrepartie, les passagers des avions qui décollent des aéroports camerounais ne payent plus la taxe d'aéroport du même montant, jusqu'ici perçue par les régies installées dans les aéroports du pays. C'est la quintessence d'une décision rendue publique le 5 janvier 2015 par la Direction générale des impôts du Ministère des finances, décision qui annonçait le démantèlement, à compter du 1er mars 2015, des régies de collecte de la taxe d'aéroport dans le pays afin de laisser le soin aux compagnies aériennes d'introduire ladite taxe dans le prix des billets d'avion.

La mise en application de cette disposition prescrite par la Loi de finances 2015, entrée en vigueur depuis le 1er janvier dernier, a été différée de deux mois, selon un accord conclu entre les compagnies aériennes opérant au Cameroun et la Direction générale des Impôts, avait annoncé l'administration fiscale. A l'origine de ce moratoire de deux mois pour le transfert effectif de la collecte de la taxe d'aéroport aux compagnies aériennes, l'achat avant janvier 2015 de plusieurs billets d'avion devant être utilisés parfois jusqu'en février, et qui avaient alors été vendus sans inclusion de la taxe d'aéroport. Les clients détenteurs de ces titres de voyage avaient donc continué, jusqu'à la fin du mois de février dernier, de s'acquitter de ladite taxe auprès des régies des aéroports, avant leur démantèlement intervenu le 1er mars 2015.

Selon les officiels camerounais, le transfert de la collecte de la taxe d'aéroport aux compagnies aériennes vise à sécuriser les fonds issus de cet impôt, qui étaient souvent l'objet de manipulations peu orthodoxes par les agents commis à sa collecte. De plus, cette nouvelle mesure permet de faciliter l'embarquement des passagers, puisqu'ils sont désormais exempts du passage obligatoire, parfois empreint de tracasseries, devant l'agent chargé de la collecte de la taxe d'aéroport.

Le Cameroun signe un accord aérien avec la Gambie pour faciliter la circulation des biens et services

Depuis le mois de mars 2014, le ciel camerounais accueille une nouvelle compagnie de transport aérien basée en Gambie et dénommée Gambia Bird Airlines. L'objectif principal de l'ouverture de la destination camerounaise, indiquent les responsables de Gambia Bird Airlines, est de « *résoudre tous les problèmes de voyage en direction de l'Afrique de l'Ouest* ». L'arrivée sur le marché camerounais de cette compagnie aérienne gambienne, apprend-on, est consécutive à la signature, en janvier 2014, d'un accord de transport aérien entre le ministre camerounais des Transports, Robert Nkili, et Addoullie Sallah, secrétaire générale à la Présidence gambienne. Selon les deux signataires, cet accord entre les deux pays permettra non seulement une circulation plus fluide des hommes, des biens et des services entre la Gambie et le Cameroun, mais aussi d'accroître les échanges commerciaux avec les pays voisins des deux Etats.

Un 4ème aéroport international créé dans la ville de Maroua

Jusqu'ici considéré comme un aéroport secondaire destiné aux vols domestiques, l'aéroport de Maroua Salak, dans la capitale régionale de l'Extrême-Nord du Cameroun, a été transformé en aéroport international à la faveur d'un arrêté signé en avril 2014 par le ministre des Transports, Robert Nkili. Maroua-Salak devient ainsi le 4ème aéroport international du pays, après Yaoundé-Nsimalen, Douala et Garoua.

Le texte gouvernemental précise cependant que « *l'ouverture au trafic aérien intercontinental sera constatée par un texte particulier à l'issue des opérations de mise aux normes de l'aéroport de Maroua-Salak* ». Une tâche qui incombe à l'Autorité aéronautique (CCAA) du Cameroun, qui devra, par exemple, procéder au rallongement de la piste d'atterrissage d'au moins 700 mètres, pour la porter à 2800 mètres, afin de permettre à la plateforme aéroportuaire de Maroua d'accueillir des avions tels que des Boeing 747 et des Airbus A340. Mais, avant ces travaux d'envergure, explique Joël Wadem, le responsable de la communication de l'Autorité aéronautique, « *la piste d'atterrissage a été entièrement refaite en 2007. Un balisage lumineux pour permettre l'atterrissage des avions de jour comme de nuit a été installé. Toujours au niveau de la sécurité de la navigation aérienne, un VOR, instrument permettant de localiser la position de l'aéronef ou de l'aéroport par rapport au sol, est actuellement en cours d'installation à l'aéroport de Maroua-Salak.* » A en croire M. Wadem, la décision d'ériger l'aéroport de Maroua-Salak en une plateforme internationale découle de la volonté de plusieurs compagnies aériennes internationales de desservir cette ville camerounaise. Il en est ainsi de Turkish Airlines, qui a récemment manifesté l'intention d'ouvrir la desserte de Maroua, qui abrite les sites touristiques parmi les plus importants du pays, à l'instar du parc national de Waza.

Ratification de deux accords de transport aérien avec le Congo et le royaume d'Espagne

Le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a rendu publics le 22 juillet 2014 deux décrets portant ratification des accords de transport aérien conclus avec la République du Congo et le royaume d'Espagne, respectivement en décembre et novembre 2012. A priori, ces deux accords, qui devront permettre aux compagnies aériennes congolaises et espagnoles de desservir le Cameroun, et vice-versa, contribueront à booster les échanges commerciaux entre ces deux pays et le Cameroun. En effet, si les échanges avec la République Congolaise sont assimilables aux 5% intracommunautaires recensés dans la zone Cemac, de laquelle font parties les deux Etats, l'Espagne quant à elle fut par exemple le premier partenaire commercial du Cameroun en matière d'exportations en 2005, avec une enveloppe de plus de 357 milliards de francs CFA, contre 38 milliards FCFA pour les importations. Des statistiques améliorables, soulignent les autorités des deux pays, au regard des potentiels existants.

Daniel Kalbassou : « *Nous avons un encours de crédits de 12 milliards FCFA, dont 2/3 accordés au monde rural* »

Le Crédit du Sahel est un acteur majeur de l'intermédiation financière dans les zones rurales du nord du Cameroun. Aujourd'hui dans une phase d'expansion, il se trouve contraint d'avoir un partenaire stratégique qui puisse l'accompagner. Son DG et membre fondateur a accepté d'exposer à *Investir au Cameroun* les promesses de cet établissement de microfinance en termes d'inclusion financière, ainsi que ses succès et ses défis.

Investir au Cameroun : Au terme de l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2014, que représente en chiffres le Crédit du Sahel ?

Daniel Kalbassou : Pour la période à laquelle vous faites allusion, le Crédit du Sahel représente 17 agences, dont treize dans la partie septentrionale du Cameroun, et quatre dans la partie sud du pays. Nous avons à peu près 200 employés, un total bilan de 16 milliards de francs CFA, un encours de crédits proche de 12 milliards FCFA, dont les 2/3 sont accordés au monde rural, principalement des paysans agriculteurs et éleveurs. Nous avons près de 60 000 comptes ouverts dans nos livres, mais nous couvrons bien plus d'individus. Car 10 000 de ces comptes appartiennent à des groupements de paysans, qui comptent pas moins de 80 000 personnes, lesquelles choisissent cette option pour mutualiser les coûts liés à la possession et à la gestion d'un compte. Cela leur permet également de bénéficier plus facilement des avantages du compte de groupe. Nous avons, par exemple, financé des groupements à hauteur de 50 millions FCFA, ce qui n'aurait pas été possible pour un paysan seul.

« Dans une perspective d'achat équitable, je vois mal comment une telle institution [bourse des matières premières] *va être une solution. Car, au final, le paysan continuera de voir ses revenus décroître au profit de l'accroissement des marges de personnes pour qui l'agriculture se résume à des ordres d'achat ou de vente. »*

« Nous avons, par exemple, financé des groupements à hauteur de 50 millions FCFA, ce qui n'aurait pas été possible pour un paysan seul. »

IC : Dans la chaîne de production de l'économie, vous semblez travailler avec la base de la pyramide, notamment les petits producteurs qui évoluent dans le secteur primaire agricole. Vous étiez l'un des invités de la conférence de Brazzaville sur l'inclusion financière en Afrique centrale. Comment se décline la promesse d'inclusion financière au niveau de votre établissement de microfinance ?

DK : La conférence de Brazzaville était très importante. Notre objectif à nous était d'abord de rencontrer les décideurs et de chercher à comprendre ce qu'ils ont à nous proposer dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Il était également question pour nous de savoir ce qu'ils proposent en termes de soutien pour aider la microfinance à surmonter ses difficultés, qui sont de plusieurs ordres. Il s'agit notamment de la formation, de la fiscalité, du refinancement et de l'organisation. Enfin, il était question de bénéficier du partage des connaissances, qui est fondamental pour nous. Dans le cadre de notre développement, le Crédit du Sahel a envoyé des personnes au Kenya pour s'imprégner de l'*Agency Banking*. Car, pour nous, 17 agences, ce n'est pas suffisant. L'*Agency Banking* sera un bon palliatif à la création d'agences propres, dans la mesure où cela coûte assez cher (entre 15

et 20 millions FCFA). Le principe est celui d'avoir des points de vente dans les zones reculées. Evidemment, il y aura tout un dispositif de suivi par biométrie ou GPS. Dans les trois ou quatre prochains mois, nous voulons mettre ce projet en œuvre.

IC : On a pu relever au cours des échanges sur l'inclusion financière que le défi n'est pas seulement celui de mettre en place l'infrastructure. Il y a aussi celui de pouvoir trouver le client crédible qui puisse garantir que les financements qui lui sont accordés seront remboursés en principal et intérêts. A Brazzaville, vous avez partagé avec vos collègues un système de remboursement des crédits en nature. Est-ce que vous pouvez nous l'expliquer ?

DK : Le Crédit du Sahel a 17 ans d'expérience dans le secteur de la microfinance dans la grande région du Nord du Cameroun. On s'est rendu compte que le non-remboursement des avances reçues par les paysans n'est pas toujours lié à la mauvaise foi. La plupart du temps, l'argent qu'ils reçoivent de notre établissement de microfinance sert à financer l'achat des engrais et autres intrants. Sauf qu'au moment de la récolte, du fait combiné de la hausse de l'offre et de la nécessité pour eux d'avoir des revenus, les paysans sont généralement obligés de vendre leurs productions à des prix qui ne leur permettent pas toujours de couvrir la totalité de leurs charges, y compris le remboursement de leurs crédits. Nous avons donc eu l'idée de financer, en amont, l'acquisition des intrants afin d'accroître la production, et de récupérer à la récolte, en aval, la part de production qui, à l'évaluation, permettra que nous puissions obtenir notre remboursement. Nous gardons cette production en garantie grâce à un système d'entreposage que nous avons mis en place. Ce stock est gardé pendant deux ou trois mois, au terme desquels les prix repartent généralement à la hausse. A ce moment-là, nous vendons la production collectée et nous prélevons le montant du crédit plus les intérêts. Lorsqu'il y a un surplus, nous le mettons dans les comptes à la disposition des paysans concernés. Donc, en amont, nous soutenons l'amélioration des volumes produits, et en aval, nous trouvons des marchés pour les producteurs, ce qui permet d'obtenir un remboursement des financements que nous leur accordons.

« Nous sommes à la recherche d'un partenaire de référence, qui pourra prendre 20% de notre capital et servir d'assistant technique. »

« Dans le cadre de notre développement, le Crédit du Sahel a envoyé des personnes au Kenya pour s'imprégner de l'Agency Banking. Car, pour nous, 17 agences, ce n'est pas suffisant. L'Agency Banking sera un bon palliatif à la création d'agences propres. »

Depuis un an, nous avons essayé de perfectionner le mécanisme qui, finalement, est une intervention dans la chaîne de valeur. A notre niveau, nous avons ajouté le concept de financement équitable. Car, au final, nous prenons la production du paysan à un prix supérieur à celui qu'il peut obtenir lui-même sur le marché. Et puis, lorsque nous vendons, s'il y a un surplus, il reçoit un bonus. Cette technique l'encourage à revenir prendre du crédit et à honorer ses engagements.

IC : Dans ce mécanisme, on voit bien une prise de risque bien calculée et bien mesurée. Mais au final, l'architecture du recouvrement entraîne la mise en place de toute une infrastructure. Quelle est la charge d'intérêt associée à ce mécanisme de financement, et surtout la marge en termes de produits d'intérêts ?

DK : Je reconnais que le mécanisme recèle une bonne portion de risques. Seulement, lorsque nous sommes entrés dans la chaîne de valeur, nous avons procédé à des calculs, notamment sur le prix d'achat, le transport, le stockage, le décorticage et la vente. Notre principal défi était de nous assurer que

le coût total de nos engagements ne dépasserait pas les prix sur le marché, au moment où nous allions mettre la production en vente. La modélisation a permis de voir que l'opération était faisable. La marge par sac était située entre 2000 et 3000 FCFA, soit un rendement global situé entre 15% et 20%, si le sac de riz, par exemple, est vendu à 14 ou 15 000 FCFA. Mais il est très important de bien analyser le marché et de remonter la filière. Au final, le modèle semble bien marcher. Car maintenant, les paysans, qui n'ont pas toujours des stratégies d'identification des marchés, nous apportent leurs produits, en plus de la part que nous prélevons en garantie pour le remboursement des crédits, afin que nous les aidions à vendre. C'est une expérience qui a beaucoup marché au Mali.

IC : Dans ce processus d'adaptation, l'établissement de microfinance ne fait plus seulement dans la collecte des dépôts et l'octroi du crédit. Il fait aussi dans la vente des commodities (matières premières), voire dans la première transformation. C'est une innovation pour ce qui est de l'intermédiation financière au Cameroun. Comment tout cela s'agence-t-il avec les exigences du régulateur, dans la mesure où, finalement, le remboursement de la créance est sujet à la spéculation ?

DK : Je voudrais préciser que la régulation du secteur des EMF en Afrique centrale permet à ces dernières de réaliser 20% de leur chiffre d'affaires grâce à d'autres activités qui ne sont pas l'octroi de crédits ou la collecte de l'épargne sur toutes ses formes. J'ai eu la chance d'appartenir au comité de rédaction de ce texte. Son esprit était de trouver une compensation à une activité dans laquelle le risque est trop élevé, et la marge très faible. C'est cela l'avantage avec les règlements Cemac. Donc, nous restons dans la légalité. Quand nous prenons le stock en garantie, ce n'est pas une opération d'achat pour revendre. Maintenant, ce qui n'est pas règlementé dans notre sous-région, c'est ce système d'*Agency Banking*. Nous allons nous y lancer, et je crois que la règlementation va suivre.

« Son esprit était de trouver une compensation à une activité dans laquelle le risque est trop élevé, et la marge très faible. C'est cela l'avantage avec les règlements Cemac. Donc, nous restons dans la légalité. Quand nous prenons le stock en garantie, ce n'est pas une opération d'achat pour revendre. »

« Nous pensons que d'ici cinq ans, nous devons arriver à un total bilan de 25 milliards FCFA, contre 16 milliards FCFA aujourd'hui. Ce n'est pas une utopie. Car le conseil d'administration nous a permis d'ouvrir une agence dans une zone de production de coton et de maïs. »

IC : Le Cameroun avance dans son processus de création d'une bourse des matières premières. Est-ce que le Crédit du Sahel a analysé cette avancée comme une opportunité pour le développement des crédits adossés sur les matières premières agricoles ?

DK : C'est une avancée réelle, mais qui comporte encore un certain nombre de défis à nos yeux. Le premier est celui de la valeur effective des produits qui seront négociés sur cette place. Est-ce qu'ils vont prendre en compte les prix à la production, ou alors ceux d'arrivée des produits sur les marchés, qui parfois sont majorés des charges liées au transport et à tout un système de spéculation ? Je pense que la mise en place de cette bourse doit impérativement s'accompagner d'un système de facilitation

au commerce bien huilé (réseau de transport, d'entreposage et de conservation). Par ailleurs, il doit y avoir un système de protection totale ou partielle de certains produits. A l'époque où j'étais député, j'ai posé le problème de l'ouverture de notre marché au riz importé. Car cela tue la production locale, qui souffre énormément pour arriver sur les marchés. Les mêmes problèmes vont se poser avec la bourse en gestation. Il faut peut-être subventionner le transport des matières premières agricoles à l'intérieur du pays et de la sous-région. Rien n'est encore clair sur la gestion de la chaîne de valeur des produits agricoles qui seront négociés sur cette bourse. Dans une perspective d'achat équitable, je vois mal comment une telle institution va être une solution. Car, au final, le paysan continuera de voir ses revenus décroître au profit de l'accroissement des marges de personnes pour qui l'agriculture se résume à des ordres d'achat ou de vente.

« Je pense que la mise en place de cette bourse des matières premières doit impérativement s'accompagner d'un système de facilitation au commerce bien huilé (réseau de transport, d'entreposage et de conservation). »

IC : Quelles sont les perspectives du Crédit du Sahel sur les cinq prochaines années ? Une augmentation du capital est-elle finalement envisagée pour faire face à cette énorme demande des institutionnels et des marchés ?

DK : Nous réfléchissons sérieusement sur nos perspectives. L'année dernière, nous avons décidé d'une augmentation de notre capital, pour le porter de 200 millions FCFA à 2 milliards FCFA. Au départ, nous avons donné un délai à nos actionnaires afin qu'ils puissent jouir de leurs droits préférentiels de souscription. Mais, selon la loi, au terme d'un certain délai, si les actionnaires n'ont pas pu s'activer et n'ont pas libéré, on ouvre le capital au public. Aujourd'hui, l'augmentation du capital est ouverte à tout le monde. Actuellement, sur les 2 milliards FCFA que nous recherchons, nous avons déjà mobilisé 1,3 milliard FCFA. Donc, nous sommes encore en quête de partenaires. D'un autre côté, nous avons reçu le contrôle de la Cobac (superviseur des banques en Afrique centrale, ndlr), qui nous a dit que le Crédit du Sahel a besoin d'un partenaire de référence. Nous sommes donc à la recherche de ce partenaire de référence, qui pourra prendre 20% de notre capital et servir d'assistant technique. Nous pensons que d'ici cinq ans, nous devons arriver à un total bilan de 25 milliards FCFA, contre 16 milliards FCFA aujourd'hui. Ce n'est pas une utopie. Car le conseil d'administration nous a permis d'ouvrir une agence dans une zone de production de coton et de maïs. Par ailleurs, la Sodecoton nous a contactés pour nous informer de ce que nous allons gérer les paiements au profit des paysans, pour près de 70 milliards FCFA, dans le cadre de leur objectif visant à bancariser tous les paiements destinés aux paysans producteurs de coton. Nous sommes deux institutions financières à avoir été retenues, avec Ecobank Cameroun. C'est la raison pour laquelle nous voulons multiplier les agences mobiles. Car si dans les cinq prochaines années nous obtenons seulement 20% des règlements de la Sodecoton, cela nous fera beaucoup d'argent en termes de rémunération sur services rendus. Les opportunités sont donc nombreuses et nous avons bon espoir pour l'avenir.

Propos recueillis par
Idriss Linge

GESTION PUBLIQUE

General Electric et ECC peaufinent un projet d'adduction d'eau de 32 milliards FCFA

Les sociétés américaines General Electric et Environmental and Chemical Corporation (ECC) lanceront dans les prochains jours à Akomnyada, localité camerounaise qui abrite déjà une station de traitement d'eau (100 000 m³/j), une nouvelle unité de traitement d'une capacité de 55 000 m³ par jour, a-t-on appris le 4 juin 2015. C'était au cours d'une descente des responsables de ces entreprises sur le site du projet piloté par la Cameroon Water Utilities (Camwater), la société de patrimoine en matière d'adduction d'eau dans le pays.

Ce projet, qui sera exécuté sur une période de 18 mois, est financé à hauteur de 32 milliards FCFA par Exim Bank USA, avec pour principal arrangeur la Société Générale de Paris, précise le DG de Camwater, Jean Williams Sollo. Avec ses 55 000 m³ d'eau par jour, l'unité que mettront en place General Electric et ECC permettra d'approvisionner la ville de Yaoundé à hauteur d'environ 200 000 m³ d'eau potable par jour (contre 100 000 m³ actuellement), si l'on intègre les 50 000 m³ à fournir par une autre unité de traitement en cours de construction par la société Geofor.

Eximbank USA met 63 milliards FCFA dans un projet d'eau potable dans le Sud-Ouest

Eximbank USA financera la construction de 186 km de canalisations dans la ville de Buéa afin d'approvisionner en eau potable la capitale régionale du Sud-Ouest du Cameroun, ainsi que les localités environnantes que sont Mutenguene et Tiko, a révélé le directeur technique de la Cameroon Water Utilities (Camwater), Hubert Abega, qui a accompagné les partenaires financiers de ce projet dans la ville de Buéa le 9 juin 2015. Les travaux, qui intègrent également la mise en place d'une station de captage sur la rivière Meanja, dans la ville de Muyuka, coûteront 63 milliards FCFA et dureront 24 mois, selon les prévisions de Camwater. Le projet devrait générer 250 emplois directs.

Exonérations fiscales pour un projet de 16 milliards FCFA dans la transformation du bois

La société Camwood Corporation vient d'être déclarée éligible au bénéfice de la loi portant incitation à l'investissement privé au Cameroun, qui offre aux opérateurs économiques locaux et étrangers l'opportunité de bénéficier d'exonérations diverses, sur cinq à dix ans, pendant les phases d'installation ou d'exploitation de leurs entreprises. Camwood Corporation ambitionne, en effet, de construire au Cameroun une unité de transformation du bois qui permettra de créer 250 emplois directs, apprend-on, pour un investissement global estimé à 16 milliards FCFA.

Pour rappel, depuis quelques années, le bois est devenu le 2ème produit d'exportation du Cameroun derrière le pétrole. Mais le pays, qui exporte généralement son bois après la première transformation, peine à tirer une plus-value substantielle de l'exploitation forestière (6% du PIB) à cause du manque d'unités industrielles assurant les 2ème et 3ème transformations.

Le Cameroun reçoit un diplôme de la FAO pour ses efforts dans la lutte contre la faim

Le ministre camerounais de l'Agriculture, Essimi Menyé, a reçu le 8 juin 2015 à Rome, en Italie, des mains du directeur général de la FAO, le Brésilien Graziano da Silva, un diplôme en guise de reconnaissance de la performance du Cameroun, qui a réussi à atteindre le premier Objectif du millénaire pour le développement (OMD) avant même l'échéance de 2015. Cet OMD consistait à réduire la proportion de personnes frappées par la faim, a-t-on appris de bonnes sources. Au total, ce sont treize pays qui ont ainsi été honorés dans le monde. Il s'agit du Cameroun, de l'Ethiopie, du Gabon, de la Gambie, de l'Ile Maurice, de la Mauritanie, du Brésil, de l'Iran, du Kiribati, de la Malaisie, du Mexique, des Philippines et de l'Uruguay. « *Vous avez surmonté de grands défis dans des conditions économiques mondiales et des environnements politiques difficiles* », avait indiqué le DG de la FAO en fin d'année 2014 en dévoilant la liste des pays concernés par cette reconnaissance de la FAO. Parmi les treize pays susmentionnés, souligne la FAO, trois d'entre eux, dont le Cameroun, ont poussé la performance plus loin en réalisant l'objectif le plus difficile du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, à savoir « *réduire de moitié le nombre absolu de sous-alimentés à l'horizon 2015.* »

L'Espagnol Astilleros Armon gagne un marché de 5,2 milliards FCFA au port de Douala

Le gouvernement camerounais, à travers son Ministère des marchés publics, vient d'attribuer à la société espagnole Astilleros Armon SA le marché pour la fourniture d'un « *navire de servitude multifonctionnel* » au port autonome de Douala (PAD), l'entreprise publique qui gère ce qui est pour l'heure la plus grande infrastructure portuaire du pays. Le constructeur naval espagnol, qui devra livrer ce navire au PAD au bout de 17 mois, a été préféré à deux concurrents. Il s'agit d'abord de la China Harbour Engineering Company (CHEC), l'entreprise chinoise qui a construit le port en eaux profondes de Kribi, dont l'offre financière a été jugée plus élevée. Ensuite, il y a la société française Ocea SA, qui a été éliminée, apprend-on, pour « *non satisfaction des critères éliminatoires sur les caractéristiques techniques majeures et sur l'absence de preuve dans la construction navale* ».

Le Sénat invite le gouvernement à accélérer la décentralisation pour lutter contre le chômage

En ouverture de la 2ème session annuelle du Parlement camerounais, le 10 juin 2015 à Yaoundé, le président du Sénat, Marcel Niat Njifendji, a exhorté le gouvernement à accélérer le processus de décentralisation en cours dans le pays depuis plusieurs années. Selon le président de la Chambre haute du Parlement camerounais, le parachèvement de ce processus devrait permettre de lutter efficacement contre le chômage et le sous-emploi, qui sévissent à l'état endémique au Cameroun. Ceci, dans ce sens que, a indiqué le président du Sénat, la décentralisation « *est un puissant levier pour le désenclavement de nos régions et communes. Elle offre, à terme, d'énormes atouts aux collectivités territoriales décentralisées pour y attirer des entreprises, notamment les petites et moyennes qui créent des emplois.* »

Les populations cotisent près de 2 milliards FCFA à titre d'effort de guerre contre Boko Haram

Le compte spécial ouvert au Trésor public sur instruction du chef de l'Etat camerounais afin de canaliser les dons des populations camerounaises visant à soutenir les militaires engagés au front dans la lutte contre la secte islamiste nigériane Boko Haram affichait un montant de 1,2 milliard FCFA au 30 avril 2015, a-t-on appris au sortir de la première session du Comité interministériel ad hoc chargé de la gestion de ces fonds. A ce montant, il faut ajouter la somme de 118 millions FCFA mobilisée le 2 mai 2015. A raison de 55 millions FCFA pour les populations du département du Haut-Nyong, dans la région de l'Est du pays, et 63 millions FCFA mis dans la cagnotte par les ressortissants du département du Koung-Khi, dans la région de l'Ouest du Cameroun, tandis que l'élite de cette même région mobilisait elle aussi une enveloppe de 500 millions FCFA.

Pour rappel, depuis quelques mois, pour manifester leur solidarité envers les soldats camerounais engagés dans la lutte contre Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord, les villes et villages du Cameroun abritent quasi hebdomadairement des marches de soutien généralement assorties de collectes de fonds et de dons en nature (produits alimentaires) destinés à encourager les militaires camerounais et les populations déplacées du fait des exactions de Boko Haram. Face à ces nombreuses initiatives, le chef de l'Etat camerounais a dû ordonner l'ouverture d'un compte spécial dans les livres du Trésor public afin de garantir la traçabilité desdits fonds, et a mis en place un comité interministériel de gestion présidé par le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, René Emmanuel Sadi.

Les organismes humanitaires boostent le secteur de l'hôtellerie dans la région de l'Est

A la faveur de l'insécurité qui règne dans certaines localités de la région de l'Est-Cameroun, frontalières à la RCA, qui vit une situation politique à la fois tendue et précaire depuis 2013, l'activité touristique, notamment le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, a connu un véritable boom. L'information est révélée dans un rapport gouvernemental intitulé Impact de la crise sécuritaire aux frontières sur l'économie camerounaise. « *Les services d'hébergement et de restauration ont connu un surcroît d'activité, particulièrement dans les zones frontalières, du fait de l'accroissement des séjours longue durée induit par la présence des organismes internationaux* », précise le rapport. Le document ajoute cependant que « *compte tenu de la capacité hôtelière très limitée* (dans cette partie du Cameroun, ndlr), *cette forte demande a entraîné une prolifération des établissements hôteliers clandestins* ».

A contrario, souligne le même rapport, dans la région de l'Extrême-Nord, où la secte islamiste nigériane Boko Haram a fait plusieurs incursions meurtrières, l'activité touristique a été totalement plombée. En effet, apprend-on de la même source, le taux de remplissage des hôtels a connu une chute drastique pour se situer à 10%, le chômage s'est accru, avec 25% de pertes d'emplois enregistrées dans les entreprises. Dans le même temps, les sites touristiques ont été désertés.

A travers le Feicom, KfW injecte 8 milliards FCFA dans le développement des villes moyennes

Grâce à des financements pourvus par l'organisme allemand KfW, le Fonds spécial d'équipements et d'intervention intercommunal (Feicom), la banque des communes camerounaises, annonce qu'une somme d'un peu plus de 8 milliards FCFA sera mise à la disposition de douze des seize communes ayant soumissionné pour le Programme de décentralisation Feicom villes moyennes. Ces financements octroyés aux communes des régions du Centre, de l'Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord du Cameroun serviront concrètement à la réalisation de projets de construction des infrastructures de base telles que les marchés, les gares routières, les aires de stationnement de camions, des projets d'adduction d'eau potable et d'électrification rurale, etc.

Lancé en 2014 pour une durée de cinq ans, le Programme de décentralisation Feicom villes moyennes a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'accès des populations aux services de base dans des communes comptant au moins 30 000 habitants. Le programme se décline en trois composantes qui sont : « *le financement d'infrastructures économiques et sociales, l'accompagnement des communes dans la réalisation desdites infrastructures, et le renforcement des capacités du Feicom dans le financement et l'accompagnement du développement local* ». Grâce à ce nouveau financement, l'Allemagne confirme son statut de partenaire privilégié de l'Etat du Cameroun dans la conduite du processus de décentralisation entamé depuis une dizaine d'années.

Le Parc national du matériel de génie-civil transformé en entreprise publique du BTP

Les entreprises du secteur du BTP au Cameroun ont désormais un nouveau concurrent. Il s'agit du Parc national du matériel de génie-civil (Matgénie), une entreprise publique jadis exclusivement dédiée à l'acquisition puis à la mise en location et à la maintenance du matériel de génie-civil destiné aux entreprises du BTP ne disposant pas de moyens pour acquérir leur propre matériel. En effet, un décret présidentiel qui vient d'être rendu public élargit le champ d'action de cette structure étatique et étend ainsi les compétences du Matgénie aux prestations dans le secteur du BTP sur le territoire camerounais. En clair, ce qui n'était jusqu'ici que le Parc national du matériel de génie-civil pourra désormais postuler pour la réalisation de marchés dans le secteur du BTP dans le pays.

Il s'agit là d'un souffle nouveau donné à cette entreprise publique qui a été à l'agonie pendant plusieurs années à cause de la réduction de son parc à matériel, du fait d'un déficit de maintenance. Cette situation, combinée à l'arrivée de nouveaux loueurs de matériel de génie-civil sur le marché camerounais, avait occasionné une chute drastique du chiffre d'affaires de l'entreprise, qui s'est souvent trouvée dans l'incapacité d'assurer des salaires à son personnel. Avec la diversification des activités consacrée par le décret présidentiel susmentionné, et le récent renforcement du parc du Matgénie, la structure est sur de nouveaux rails.

S&P maintient la note du Cameroun à B/B, mais annonce la persistance des déficits publics

L'agence de notation américaine Standard and Poor's (S&P) vient de confirmer la note du Cameroun à B/B, apprend-on dans un communiqué officiel publié par S&P le 27 mai 2015. Cette note, qui correspond à la moyenne en matière de risque de crédit à l'international, est assortie de perspectives stables sur les douze prochains mois, malgré « *la faiblesse des institutions du pays, le niveau élevé de corruption, la persistance de la menace Boko Haram dans l'Extrême-Nord, en dépit des récents succès de l'armée* », souligne S&P.

Analysant l'avenir des finances publiques, l'agence annonce la persistance des déficits extérieurs et fiscaux, probablement à cause de la conjoncture autour du baril de brut (le Cameroun l'a budgétisé à 85 dollars, alors qu'il est actuellement autour de 60 dollars). Dans le même temps, analyse S&P, sur les douze mois à venir, l'endettement du pays, bien qu'en croissance, continuera d'être soutenable, de même que la stabilité de la monnaie sera assurée.

Le gouvernement veut assainir le secteur des jeux de hasard « *gangrené par de nombreux maux* »

Au cours du conseil de cabinet du mois d'avril 2015, le Premier ministre Philémon Yang a prescrit au ministre de l'Administration territoriale (Minatd), René Emmanuel Sadi, « *de prendre des mesures urgentes d'assainissement du secteur des jeux de hasard, afin de contenir les nombreux risques d'atteinte à l'ordre social et l'ordre public* » que pourrait engendrer le désordre observé chez les opérateurs de ce secteur. La prescription du PM est consécutive à un exposé présenté à ses collègues du gouvernement par le Minatd, en rapport avec « *la mise en œuvre de la réglementation relative aux loteries, jeux de hasard et paris sportifs* ». En effet, selon le communiqué qui a sanctionné cette grand'messe du gouvernement camerounais, il est ressorti de cet exposé que « *ce secteur est gangrené par de nombreux maux, dont le choix de la clandestinité de quelques opérateurs, les comportements addictifs de certains joueurs, la localisation inappropriée des établissements de jeux ou le non-respect de l'interdiction des jeux aux mineurs. A cela s'ajoute l'inadaptation de la réglementation aux évolutions récentes, à l'instar des jeux et paris en ligne.* »

La marine nationale arraisonne quatre bateaux chinois pour pêche illicite

Dans la nuit du 24 mai 2015, les éléments de la marine camerounaise ont arraisonné quatre bateaux de pêche au large de la ville de Limbé, dans la région du Sud-Ouest du Cameroun, avant de les conduire à Douala, la capitale économique du pays. Les équipages chinois de ces navires, a-t-on appris de bonnes sources, s'adonnaient aux activités de pêche alors qu'ils ne disposaient d'aucune autorisation réglementaire. A la demande de la marine camerounaise, ces derniers ont présenté comme unique document, précise une source proche du dossier, « *une attestation de dépôt* » d'une demande de licence de pêche dans les eaux camerounaises délivrée le 21 mai 2015. Mais leur carnet de bord, lui, a révélé que ces pêcheurs étaient en activité dans les eaux camerounaises depuis le 18 mai, soit trois jours avant d'introduire leur demande de licence auprès des autorités compétentes.

Infrastructures : la Turquie lorgne sur les contrats des CAN 2016 et 2019

Le Turcam Hall, premier centre commercial de la Turquie en Afrique centrale, ouvert depuis le mois de septembre 2014 dans la capitale camerounaise, a abrité du 11 au 15 mai 2015 une foire des opérateurs économiques turcs du secteur des infrastructures. Pendant cinq jours, ces opérateurs ont exposé leur savoir-faire au grand public, mais principalement aux autorités camerounaises. Car, a déclaré l'ambassadeur de Turquie au Cameroun en prélude à cette foire, l'objectif visé par cet évènement est de gagner des contrats pour la construction d'infrastructures, dans la perspective des CAN 2016 et 2019 qu'abritera le Cameroun. « Les neuf plus grands constructeurs turcs sont réunis au Cameroun pour cette mini-foire. Notre pays marque là sa forte intention de contribuer à la réalisation des routes, hôtels, stades et autres infrastructures d'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football, dont le Cameroun sera le pays-hôte en 2016 et 2019 », a clairement indiqué Omer Farouk Dogan.

Des investisseurs belges en mission de prospection

Identifier des opportunités d'investissements et nouer des partenariats d'affaires avec des opérateurs économiques locaux de manière à renforcer la coopération économique entre la Belgique et le Cameroun. Tels sont les objectifs visés par la délégation de trente investisseurs belges arrivée à Douala le 8 mai 2015. Pendant une semaine, ces derniers ont multiplié les rencontres avec leurs homologues camerounais dans les villes de Douala et de Limbé.

Pour rappel, entre 2009 et 2012, révèlent les chiffres de la Chambre de commerce, les échanges commerciaux entre la Belgique et le Cameroun ont crû de 16%, à environ 185 milliards FCFA. Mais, globalement, la Belgique n'accueille qu'environ 5% des exportations camerounaises, tandis qu'environ 7,2% des importations du pays proviennent de la Belgique.

La FAO offre pour 100 millions FCFA d'intrants aux pêcheurs centrafricains réfugiés dans l'Est-Cameroun

Le ministre camerounais de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales, Dr Taïga, vient de remettre aux éleveurs centrafricains réfugiés dans la région de l'Est du Cameroun un don d'intrants d'une valeur totale de 100 millions FCFA mis à disposition par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce don est constitué, a-t-on appris de sources officielles, d'une cargaison de 4000 sacs de tourteaux pour l'alimentation du bétail, puis d'un lot de vaccins, de seringues et autres diluants, le tout pouvant permettre de vacciner 150 000 bovins et 150 000 petits ruminants.

Depuis le déclenchement de la crise centrafricaine en mars 2013, le Cameroun a accueilli plusieurs milliers de réfugiés centrafricains sur son territoire, principalement dans la région de l'Est, frontalière à la RCA. Pour survivre, en plus de l'assistance du HCR, plusieurs réfugiés se sont lancés dans le petit élevage et l'agriculture.

Deux prêts de 13 milliards FCFA de la BADEA et de l'OFID pour construire la route Yaoundé-Kribi

Le gouvernement camerounais a conclu deux accords de prêt d'un montant total de 13 milliards FCFA avec la Banque arabe pour le développement en Afrique, BADEA (6 milliards FCFA) et le Fonds de l'organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international, OFID (7 milliards FCFA), dans le cadre du projet de construction de l'axe routier Yaoundé-Kribi, révèle un décret présidentiels publié en mai 2015. Longue de 271 km, la route Yaoundé-Kribi ouvrira plus facilement la capitale camerounaise au port en eaux profondes de Kribi, dont la mise en service est attendue pour cette année 2015. Le premier lot de cet axe routier, sur un linéaire de 67 km entre Yaoundé et Olama, a déjà été entièrement construit depuis plus de trois ans. Il reste à construire les 2ème et 3ème lots, respectivement longs de 106 km entre Olama et Bingambo, et de 98 km entre Bingambo et Kribi. Les 13 milliards FCFA que vient d'obtenir le gouvernement serviront au financement partiel des travaux de construction du 2ème lot, sur un linéaire de 45 km, pour une enveloppe globale de 37 milliards FCFA, apprend-on de sources officielles.

Le Parlement tchadien vote pour la poursuite de l'intervention de son armée au Cameroun

Une résolution votée le 20 mai 2015 par l'immense majorité des députés tchadiens (123 voix pour, 14 contre et 3 abstentions) autorise la poursuite de l'intervention de l'armée tchadienne au Cameroun et au Nigeria dans le cadre de la lutte contre la secte islamiste nigériane Boko Haram. Cette intervention de l'armée tchadienne avait été votée pour la première fois par le Parlement tchadien le 14 janvier 2015, quelques jours avant que 2500 soldats soient envoyés aux côtés de l'armée camerounaise pour faire front commun contre les membres de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord. Les députés ont de nouveau été sollicités le 20 mai dernier, selon nos sources, en vertu d'une disposition de la Constitution tchadienne qui stipule qu'au-delà de quatre mois d'intervention militaire, le gouvernement doit soumettre sa prolongation au vote de l'Assemblée nationale.

L'AFD décaisse 29,5 milliards FCFA pour les aménagements du 2ème pont sur le Wouri

Le ministre camerounais de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, devrait bientôt signer avec l'Agence française de développement (AFD) une convention de crédit d'un montant total de 29,5 milliards FCFA, révèle un décret présidentiel signé le 4 juin 2015, lequel texte habilite le ministre Nganou Djoumessi à contracter ce crédit pour le compte de l'Etat camerounais. Selon le décret d'habilitation signé par le chef de l'Etat Paul Biya, ces fonds de l'AFD serviront au financement des « *aménagements complémentaires* » dans le cadre du projet de construction du 2ème pont sur le Wouri, à Douala, la capitale économique camerounaise. Infrastructure financée par l'AFD, le 2ème pont sur le Wouri est un investissement de 110 milliards FCFA au total. L'ouvrage sera livré en septembre 2016, selon le chronogramme des travaux confiés à Sogea-Satom.

720 entreprises camerounaises sur le chemin de la certification de leurs produits

Au 29 mai 2015, date butoir fixée par l'Agence de la norme et de la qualité (Anor) pour recevoir les dossiers de certification des entreprises camerounaises dont les produits sont soumis au respect de certaines normes, 720 sociétés ont répondu à l'appel, a annoncé l'Anor. Parmi ces candidats à la certification de leurs produits, selon la même source, l'on dénombre 120 producteurs locaux et 600 importateurs, qui opèrent en majorité dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la construction ou encore des produits cosmétiques.

Pour rappel, malgré l'existence de normes applicables à de nombreux produits fabriqués ou simplement commercialisés sur le marché camerounais, les opérateurs économiques ne les respectent généralement pas. Afin d'inverser cette tendance, l'Anor a annoncé qu'elle exigera désormais que tout enlèvement de marchandises sous douane au Cameroun soit conditionné par la présentation d'un certificat de conformité délivré par ses services.

Le Cameroun veut créer un observatoire des tarifs portuaires

L'Autorité portuaire nationale (APN) annonce pour bientôt la fin de l'anarchie dans la tarification des prestations portuaires au Cameroun, avec notamment la création prochaine d'un observatoire des tarifs pratiqués sur les plateformes portuaires du pays et en dehors, a-t-on appris au cours de la présentation d'une étude y relative. « *Cette démarche vise à favoriser une meilleure visibilité au secteur portuaire, tout en lui permettant d'avoir une meilleure maîtrise des tarifs et coûts de passage portuaire. Ceci, en mettant en relief leurs différentes composantes ainsi que les leviers susceptibles de les influencer* », a déclaré Josué Youmba, le directeur de l'APN. Selon le ministre des Transports Robert Nkili, grâce à ce nouvel outil, « *le gouvernement pourra suivre au quotidien la fluctuation des tarifs pratiqués dans le secteur portuaire, et ainsi concevoir une meilleure politique tarifaire de ce secteur* ».

L'Allemagne offre 4 milliards FCFA pour l'encadrement des réfugiés nigérians et centrafricains

Les gouvernements allemand et camerounais ont signé le 21 mai 2015 à Yaoundé une convention de don d'un montant de près de 4 milliards FCFA. Cette somme aidera le gouvernement camerounais à offrir de meilleures conditions de vie aux réfugiés nigérians et centrafricains, qui affluent au Cameroun depuis le déclenchement de la crise centrafricaine et les attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun, frontalier avec le Nigeria.

Selon les statistiques officielles, ces deux phénomènes ont porté à 700 000 personnes le nombre de réfugiés que le Cameroun accueille sur son territoire, avec le concours du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Les 4 milliards FCFA offerts par l'Allemagne serviront prioritairement à la réalisation de projets d'adduction d'eau potable, afin de prévenir les maladies hydriques dans les villages abritant les réfugiés.

AGRO

L'agro-industriel PHP projette une production de 40 tonnes de poivre à Penja en 2015

La société des Plantations du Haut Penja (PHP), leader de la production de la banane dessert au Cameroun, avec plus de la moitié de la production nationale, compte récolter 40 tonnes de poivre de Penja au cours de cette année 2015, a-t-on appris de sources internes à l'entreprise. Labélisé « indication géographique protégée » depuis le 13 septembre 2013 dans le cadre d'un programme conduit par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), avec le concours de l'Union européenne, le poivre de Penja est devenu une référence mondiale en matière d'épices. Comme son nom l'indique, il est exclusivement produit à Penja, une localité située sur les terres volcaniques du département du Moungo, dans la région du Littoral.

Selon Erwann de Kerros, fondateur de Terre Exotique, le principal distributeur de cette épice à l'international, « quand on fait un test à l'aveugle avec des sommeliers ou des chefs cuisiniers, c'est le poivre de Penja qui remporte tous les suffrages ». Même si, jusqu'ici, souligne-t-il, les quantités exportées restent marginales : 15 tonnes par an. Prisé aux quatre coins du monde, le poivre de Penja sera bientôt introduit comme ingrédient dans le fameux cube Maggi produit par la filiale camerounaise de la firme agroalimentaire suisse Nestlé, qui conduit actuellement un programme de réduction de ses importations de matières premières de l'ordre de 75%.

Le port de Limbe permettra d'exporter 50 000 tonnes de produits agricoles dès 2017

Une fois achevé, le port en eaux profondes de Limbé, que construit dans la région du Sud-Ouest du pays le consortium camerouno-coréen Limbe Port & Industrial Development (LIPID), permettra d'exporter annuellement 50 000 tonnes de produits agricoles dès 2017, souligne le rapport final de l'étude du projet, dont certaines conclusions ont été révélées le 26 mai 2015 à Yaoundé. C'était au cours de la 4ème édition du Forum de coopération énergétique Cameroun-Corée. Ce volume des exportations de produits agricoles devrait atteindre 60 000 tonnes à partir de l'année 2020.

L'on se rappelle qu'au cours d'une réunion organisée le 15 janvier 2015 entre les autorités gouvernementales et les responsables de LIPID, le consortium avait « *proposé au gouvernement camerounais de commencer par la construction d'une jetée flottante multifonctionnelle, capable d'accueillir des navires de 20 000 tonnes, et dont le coût est estimé à environ 35 millions de dollars (17,5 milliards FCFA)* ». Cette option, avait-on appris, devait permettre au port d'être opérationnel au bout de six mois de travaux.

Investissement d'un montant total de plus de 300 milliards FCFA (602 millions de dollars), le futur port en eaux profondes de Limbe, selon le gouvernement, « *sera spécialisé dans le transport des produits lourds tels que les hydrocarbures* (la seule raffinerie du pays se trouve à Limbe, ndlr), *le ciment* (une cimenterie sera construite dans la ville de Limbe par le consortium camerouno-coréen Afko, ndlr), *les conteneurs et autres produits agricoles* (la CDC, société agro-industrielle publique, exploite des milliers d'hectares de banane, d'huile de palme et d'hévéa autour de la ville de Limbe, ndlr) ».

Les pêcheurs du Sud-Ouest ont généré des revenus de 263 milliards FCFA en 2014

La pêche apparaît finalement comme l'activité la plus génératrice de revenus pour les populations de la région du Sud-Ouest du Cameroun, qui héberge, à elle seule, environ 70% des plus de 400 km de côtes maritimes que compte le pays. En effet, selon les statistiques de la Délégation régionale de l'élevage, des pêches et des industries animales pour le Sud-Ouest, les pêcheurs de cette région ont généré des revenus globaux de plus de 263 milliards FCFA en 2014. Ces revenus proviennent de la vente des 162 923 tonnes de poisson pêchées dans cette partie du Cameroun, aussi bien par les quatre sociétés de pêche industrielle qui y sont installées que par les 8500 pêcheurs traditionnels recensés dans la région. Cette activité est dominée par les étrangers, parmi lesquels on retrouve majoritairement les Ghanéens (914 pêcheurs recensés) et les ressortissants du Nigeria (2721 pêcheurs), pays dans lequel 80% de la production de poisson dans le Sud-Ouest du Cameroun est vendue, selon les officiels camerounais. Dans le même temps, le Cameroun importe, chaque année, pour environ 100 milliards FCFA de poisson afin de satisfaire les besoins de consommation de ses populations, révèlent les statistiques de la Division de la balance des paiements du Ministère des finances.

60 000 plants de cacaoyers distribués aux jeunes de Lobo pour booster la production

Le Programme d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs (Paija), piloté par le Ministère camerounais de l'agriculture, vient de mettre à la disposition de 50 jeunes producteurs de l'arrondissement de Lobo, dans la région du Centre, une cargaison de 60 000 plants de cacaoyers sélectionnés afin de les accompagner dans la création de nouvelles cacaoyères, a-t-on appris de sources officielles. Avant l'arrondissement de Lobo, la caravane du Paija a d'abord manifesté cette sollicitude aux jeunes agriculteurs des localités de Santchou et de Dschang, situées dans la région de l'Ouest, puis de Ngoulémakong, dans la région du Sud du pays. L'arrondissement de Lobo est situé dans le département de la Lékié, le plus grand bassin de production de cacao du pays. Selon les statistiques du Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), cette unité administrative affiche les plus mauvaises performances de la campagne courante, avec à peine 70 tonnes de fèves commercialisées depuis le début de la campagne, sur un volume de 20 000 tonnes déjà commercialisées sur l'ensemble du département.

A l'origine de cette situation, le vieillissement des plantations et des producteurs, l'utilisation de plants traditionnels qui ne fournissent pas des rendements importants, la mauvaise utilisation des intrants, ou encore simplement la non-disponibilité du matériel végétal de qualité. Autant de maux qui minent la filière cacaoyère camerounaise en général, et que l'interprofession et les autorités gouvernementales tentent d'éradiquer au moyen de multiples projets, à l'instar du Paija.

La Coopération allemande finance la formation de 18 000 producteurs de cacao-café

Sous l'égide du Ministère du commerce, le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) et l'Office national du cacao et du café (ONCC), d'une part, viennent de signer avec la GIZ, organisme de la Coopération allemande, d'autre part, une convention de financement d'un programme de formation de producteurs de cacao et de café, afin d'en faire des agents économiques à part entière, a-t-on appris de sources officielles. Cette convention, dont le montant du financement n'a pas été révélé, rentre dans le cadre d'un programme dénommé « Economie cacaoyère et agroalimentaire durable de petites exploitations ». Concrètement, ont expliqué les différentes parties, il s'agira de former 18 000 producteurs sur une période de trois ans. « *Cette formation leur permettra de pouvoir gérer leur bilan, tenir leur comptabilité, etc.* », a indiqué Michael Ndoping, le DG de l'ONCC.

Les exportations de cacao ont progressé de 24% au 30 avril 2015, à 181 893 tonnes

Neuf mois après le début de la campagne cacaoyère 2014-2015, qui a officiellement débuté au Cameroun le 1er août 2014, environ 181 893 tonnes de fèves avaient été exportées à fin avril 2015, selon les statistiques de l'Office national du cacao et du café (ONCC). Selon la même source, ces exportations sont en hausse de 24% par rapport à la même période lors de la campagne précédente. Sur le seul mois d'avril 2015, le Cameroun, quatrième producteur africain de fèves, a assuré l'expédition de 4384 tonnes, contre 3043 tonnes en avril 2014. Les expéditions du mois d'avril 2015 sont cependant en forte baisse par rapport à celles de février et mars 2015, deux mois au cours desquels le pays a respectivement exporté 19 806 et 10 810 tonnes.

Le Cameroun pourrait doubler sa production de cacao grâce au traitement intégral du verger

Le ministre de l'Agriculture, Essimi Menyé, a procédé le 5 mai 2015 dans la localité d'Atok, dans la région de l'Est, au lancement de la campagne de traitement intégral du verger cacao pour le compte de l'année 2015. « *L'opération n'est pas nouvelle. Le changement se situe au niveau de la surface à traiter. Autrefois, on traitait seulement 20% du verger. Désormais, ce sera un traitement intégral de tous les bassins de production du pays* », a indiqué le ministre. Selon les experts du Ministère de l'agriculture, bien que le vieillissement des plantations et des producteurs soit un obstacle à l'amélioration de la production dans cette filière, le mauvais traitement des cacaoyères camerounaises, lui, réduit les rendements actuels de 40 à 50%.

Des traitements plus appropriés des cacaoyères permettraient donc non seulement de réduire les pertes susmentionnées, mais aussi d'augmenter substantiellement la production nationale. « *On devrait arriver à doubler la production si on traite suivant les normes* », souligne le coordonnateur du Projet d'appui à la lutte antifongique dans les filières cacao/café (PALAF2C) au Ministère de l'agriculture.

Louis Dreyfus livrera des fertilisants et herbicides pour 290,5 millions FCFA à la CDC

La filiale camerounaise de la multinationale Louis Dreyfus Commodities vient d'être déclarée adjudicataire de six marchés pour la livraison de fertilisants, herbicides et insecticides à la Cameroon Development Corporation (CDC), entreprise agro-industrielle publique qui exploite le palmier à huile, la banane et l'hévéa dans la région du Sud-ouest du Cameroun. Ces marchés à livrer dans un délai maximum de 45 jours, précise le communiqué rendu public à cet effet par le ministre camerounais des Marchés publics, Abba Sadou, sont d'un montant total de 290,5 millions FCFA. Pour rappel, Louis Dreyfus Commodities est un groupe multinational de négoce des produits de base présent dans 53 pays à travers le monde. Le groupe fait partie de ce qu'on appelle le club des « Big 5 » du négoce mondial, aux côtés d'ADM, de Bunge, de Cargill et de Glencore.

Café : les exportations en baisse de plus de 100 tonnes sur les quatre premiers mois de campagne

A fin mars 2015, c'est-à-dire quatre mois après le début de la campagne caféière 2014-2015, les exportations de café au Cameroun ont culminé à 2653 tonnes, en recul de plus de 100 tonnes par rapport aux 2765 tonnes exportées sur la même période au cours de la dernière campagne, indiquent les statistiques de l'Office national du café et du cacao (ONCC). Ces exportations sont largement dominées par le robusta, variété de café qui représente officiellement environ 95% de la production caféière camerounaise.

Pour rappel, après une chute de la production nationale de 56% en 2012-2013 (production totale de 16 000 tonnes), la filière caféière camerounaise s'est relevée au cours de la campagne 2013-2014, avec une production de 32 800 tonnes. Au cours de la campagne 2014-2015 courante, le pays projette une production de 40 000 tonnes.

520 tonnes d'engrais seront distribuées aux producteurs de cacao en 2015

En cette année 2015, le Projet d'appui à l'utilisation des engrais dans les filières cacao/café (PAUEF2C), financé par le Fonds de développement des filières cacao-café (FODECC), mettra à la disposition des producteurs camerounais une cargaison de 520 tonnes d'engrais spécialement dédiés à la culture du cacao. L'information a été révélée au cours d'une récente cérémonie de distribution de ces intrants agricoles à 27 organisations paysannes du département de la Mvila, dans la région du Sud-Cameroun.

Cette opération de distribution des engrais aux producteurs, qui couvrira les 17 bassins de production que compte le pays, a confié Bernard Awasume, le coordonnateur du PAUEF2C, « *rentre directement dans la politique de relance des filières cacao-café prônée par le gouvernement camerounais, pour pouvoir atteindre l'objectif de 600 000 tonnes d'ici à 2020* ». En effet, depuis le début de cette année, le gouvernement camerounais implémente un plan de relance des filières cacao-café doté d'un budget global de 600 milliards FCFA. Afin de financer ce plan, les prélèvements à l'exportation du cacao ont été revus à la hausse, passant de 54 à 150 FCFA par kilogramme.

L'Etat camerounais distribuera 5 millions de plants de bananiers plantains aux producteurs

Au mois d'octobre 2015, l'Institut de recherche agronomique pour le développement (IRAD) aura achevé, dans son centre d'Ekona, situé dans la région du Sud-Ouest du Cameroun, la production d'une cargaison de 5 millions de plants de bananiers plantains, a-t-on appris au cours d'une récente visite du ministre de l'Agriculture sur le site. Il s'agira-là de l'aboutissement d'un projet de production de plants in vitro, lancé en avril 2013 par l'IRAD, grâce à un financement d'un montant d'un milliard de francs CFA mis à disposition par le gouvernement camerounais à travers le Ministère de l'agriculture. Les 5 millions de plants produits à Ekona seront mis à la disposition des producteurs afin

d'accroître le volume de production de la banane plantain.

Pour rappel, la campagne agricole 2015 au Cameroun a été placée sous le signe de la distribution de semences et de plants améliorés, la disponibilité du matériel végétal de qualité faisant partie, selon diverses études, des écueils à l'accroissement de la production agricole du pays.

1450 tonnes de semences de maïs offertes aux producteurs du Septentrion

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Essimi Menyé, vient de procéder, dans la localité de Ngong, non loin de la ville de Garoua, au lancement de la campagne agricole 2015 dans la partie septentrionale du Cameroun. Ce membre du gouvernement camerounais en a profité pour remettre aux producteurs des trois régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua une cargaison de 1450 tonnes de semences améliorées de maïs, ainsi que du petit matériel et des intrants agricoles.

Cette donation du gouvernement, qui vise à booster la production des céréales, très consommées dans la partie septentrionale du Cameroun, intervient au moment où le spectre de la famine se profile à l'horizon, notamment dans l'Extrême-Nord, victime des attaques de la secte nigériane Boko Haram. En effet, dans cette région du pays où les producteurs ont fui les villages abandonnant champs et bétail, la campagne agricole 2014 s'est officiellement soldée par un déficit de production de 32 000 tonnes de céréales.

Les producteurs de l'Est recevront 17,5 tonnes de semences de pomme de terre en 2015

348 producteurs de pomme de terre de la région de l'Est du Cameroun recevront gratuitement 17,5 tonnes de semences améliorées de pomme de terre au cours de l'année 2015, annonce le Programme d'appui à la relance de la filière pomme de terre. Il sera également mis à leur disposition 4,5 tonnes d'engrais et 42 tonnes de fiente, apprend-on. Cette distribution du matériel végétal et des intrants sera étendue à l'ensemble des bassins de production de la pomme de terre dans le pays. La production nationale de pommes de terre oscille entre 220 000 et 400 000 tonnes depuis dix ans, selon la clémence du climat, indiquent les statistiques officielles. Cette production est en dessous de la demande nationale, qui culmine à un million de tonnes.

Six nouvelles unités de transformation de manioc en gestation

Les localités d'Edéa et de Dibombari, dans la région du Littoral, de Muyuka, dans le Sud-Ouest, et d'Obala, dans le Centre, abriteront des unités de transformation de manioc. Deux autres sites restent à identifier dans les régions du Sud et de l'Est du pays pour ces mêmes investissements, qui seront réalisés dans le cadre du Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (Pidma) au Cameroun, financé à hauteur de 50 milliards FCFA par la Banque mondiale. L'information est révélée par un avis d'appel à manifestation d'intérêt que vient de lancer le coordonnateur du Pidma, Thomas Ngue Bissa, en vue du recrutement d'un consultant devant réaliser les études de faisabilité de ces différents projets. Ces usines de transformation du manioc tourneront certainement grâce à la matière première produite dans le cadre du Pidma lui-même, qui est un programme visant à intensifier la production du manioc, du maïs et du sorgho au Cameroun, afin d'approvisionner les industries agroalimentaires.

Pour rappel, une unité de transformation de manioc a été construite dans la ville de Sangmélima (Sotramas) depuis 2013, mais n'a jusqu'ici pas été mise en service à cause de l'absence de la matière première, dont la Sotramas ambitionne de transformer 120 tonnes en amidon chaque jour. Selon les estimations officielles, au cours des cinq prochaines années, il faut planter 4000 hectares de manioc dans les environs de la ville de Sangmélima, qui abrite cette usine, afin que la Sotramas puisse tourner à plein régime et ne subisse pas les affres du déficit de production du manioc actuellement observé au Cameroun.

Les tanneurs s'organisent pour saisir les opportunités qu'offre la chute des exportations des peaux vers le Nigeria

Tannerie traditionnelle du Cameroun. C'est le regroupement qui vient d'être porté sur les fonts baptismaux par les opérateurs du secteur de la tannerie camerounaise au sortir d'une rencontre des acteurs de la filière tenue dans la région de l'Extrême-Nord, qui abrite la quasi-totalité des structures de tannerie du pays. Cette association, au sein de laquelle sont regroupés les collectionneurs de peaux de bêtes, les tanneurs, les maroquiniers, les tapissiers, les cordonniers, les vendeurs de produits du cuir, les vendeurs de produits chimiques destinés au traitement du cuir, etc., ambitionne, a-t-on appris de sources internes à la filière, de saisir les opportunités qu'offre le marché local. Ceci à la suite de la chute des exportations des peaux de bêtes vers le Nigeria à cause de l'insécurité créée par la secte Boko Haram. En effet, indiquent les opérateurs de la filière, les exportations massives des peaux vers le Nigeria étaient préjudiciables aux tanneries traditionnelles, dont la plupart se trouvaient souvent en rupture de stock de matière première. Avec la disponibilité actuelle des peaux, puis les financements annoncés par le gouvernement camerounais, « *le climat pour le redécollage est favorable* », confie Adamou Siddiki, président national de l'Interprofession des cuirs et peaux du Cameroun.

FINANCE

Le crédit-bailleur ALC soutiendra les entreprises éligibles au programme de mise à niveau

Le Bureau de mise à niveau des entreprises (BMN) mis en place par le gouvernement camerounais, afin de préparer les entreprises locales à la compétitivité dans la perspective de la finalisation des Accords de partenariat économiques (APE) avec l'Union européenne (UE), vient de signer un partenariat avec l'African Leasing Company (ALC), une entreprise spécialisée dans le crédit-bail. D'une durée de cinq ans, cette convention de partenariat, qui ouvre les portes du financement par crédit-bail aux entreprises camerounaises admises au programme de mise à niveau, « *répond au besoin d'implication des établissements financiers et du secteur bancaire dans l'accompagnement des entreprises à la réalisation de leur plan de mise à niveau* », a indiqué Dieudonné Bondoma Yokono, le président du comité de pilotage du BMN, par ailleurs directeur de l'Economie au Ministère de l'économie, du plan et de l'aménagement du territoire.
Créé en 2011 et financé par des partenaires tels que l'Union européenne, le BMN, qui bénéficie également de l'expertise de l'Onudi, a pour objectif de relever le niveau de compétitivité d'environ 600 entreprises camerounaises sur le long terme. Pour l'heure, seulement 50 entreprises sont sous programme avec cet organisme, dont les principaux axes d'intervention sont l'appui à l'amélioration du système de management des entreprises et la facilitation de l'accès aux financements.

418 établissements de microfinance agréés pour l'année 2015

Le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, a récemment publié la liste des établissements de microfinance (EMF) habiletés à exercer sur le territoire camerounais. Ils sont 418 au total pour cette année 2015, contre plus de 500 l'année dernière. Sur un an, une centaine de ces structures ont donc été sorties de la liste officielle pour différents manquements. En effet, l'on se souvient qu'en février 2014, le ministre des Finances avait publié une liste de 84 établissements de microfinance exerçant dans l'illégalité, et avait sommé les promoteurs de se conformer à la réglementation en vigueur. La réduction du nombre d'EMF agréés en 2015 incite à penser que cette invitation de l'autorité monétaire nationale a été vaine. Cependant, la clandestinité n'est pas le seul mal dont souffre le secteur de la microfinance au Cameroun. On y retrouve également, indique-t-on au Ministère des finances, des opérateurs dont l'activité est en marge des prérogatives qui leur sont dévolues par leurs agréments. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de voir des EMF dites de première catégorie se lancer dans des activités dédiées à leurs consœurs de 2ème catégorie.
Nonobstant ces maux, la microfinance au Cameroun revendique officiellement 15% des crédits accordés par le secteur financier national. Ce secteur contribue également à l'amélioration du taux de bancarisation du pays, à cause de l'implantation des EMF jusque dans les zones rurales.

Le Cameroon Commodities Exchange devrait instaurer le financement par récépissé d'entrepôt

Une véritable aubaine pour le monde rural, généralement présenté comme le parent pauvre du secteur financier camerounais.

Le lancement annoncé au Cameroun d'une bourse des matières premières, le Cameroon Commodities Exchange (CCX), devrait consacrer l'entrée en vigueur d'un nouveau mode de financement dans le pays, à savoir le récépissé d'entrepôt. Ce document, qui sera délivré aux producteurs ou négociants ayant entreposé des produits pour commercialisation sur le CCX, pourrait permettre à son détenteur de garantir un crédit auprès d'une banque ou d'un établissement de microfinance. Afin d'implémenter ce mécanisme qui sera une grande première dans le pays, le cabinet Eleni, qui conseille le gouvernement camerounais sur le projet de création du CCX, suggère qu'au moins deux banques locales parrainant un réseau d'établissements de microfinance (EMF) soient mises à contribution pour un début, afin que celles-ci conçoivent des produits de financement par récépissé d'entrepôt. Cependant, souligne le cabinet Eleni dans son étude de faisabilité, « *d'importants programmes de renforcement des capacités devront être organisés à l'intention des banques et de leurs agences, afin de les aider à concevoir des produits et des procédures de financement par récépissés d'entrepôt pour les producteurs des matières premières en zone rurale* ». L'étude insiste sur la nécessité de s'appuyer absolument sur des institutions bancaires parrainant un réseau d'établissements de microfinance parce que, même si un EMF est candidat au financement par récépissé d'entrepôt, sa « *limite de crédit par client pourrait être trop petite* », surtout pour les grands producteurs ou négociants.

AFRILAND, SG, BICEC ET UBC DANS LES STARTINGS-BLOCKS

Par ailleurs, fait remarquer le cabinet Eleni, « *le règlement d'un prêt octroyé dans le cadre du financement par récépissés d'entrepôt par la chambre de compensation de la bourse serait difficile, car l'EMF ne sera pas une banque de règlement de la bourse. Elle peut cependant avoir un compte à la banque de règlement du CCX, probablement sa banque partenaire ou de parrainage, qui pourrait être utilisée à cet effet.* » Au Cameroun, plusieurs banques commerciales parrainent ou alors contrôlent des réseaux d'établissements de microfinance, qui leur permettent de toucher la clientèle située dans les zones rurales, la création d'agences de banque dans ces localités étant contreproductive. Parmi ces banques se trouvent Union Bank of Cameroon (UBC), qui a d'ailleurs été créée par le réseau d'EMF dénommé Camccul, le plus important du pays. Il y a ensuite Afriland First Bank, qui parraine deux réseaux de micro-banques dénommés MC2 et Muffa. Dans le même temps, la filiale locale de la Société Générale est actionnaire d'Advans Cameroun, un réseau d'EMF spécialisé dans le financement de très petites entreprises (TPE). La BICEC, qui contrôle les Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées (CVCA), un autre réseau d'établissements de microfinance, est également actionnaire d'Acep Cameroun, le concurrent d'Advans dans le financement des TPE.

Brice R. Mbodiam

La zone Cemac se dote d'un nouveau règlement régissant le traitement des banques en difficulté

De l'avis de la Cobac, le régulateur du secteur bancaire, le nouveau dispositif vise, entre autres objectifs, à arrimer la sous-région aux standards internationaux.

Selon Lucas Abaga Nchama, le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), par ailleurs président de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), il n'y a aucun péril en la demeure. Au contraire, la situation du secteur bancaire dans les six pays membres de la Cemac que sont le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Congo, le Tchad et la République Centrafricaine (RCA) est des plus saines. Cependant, l'état de santé plutôt reluisant des 51 institutions bancaires en activité dans cet espace communautaire n'a pas empêché que l'organe de régulation sous-régional, la Cobac, se dote d'un nouveau Règlement relatif au traitement des établissements de crédit en difficulté. Ceci à l'effet « *de contenir les crises et les anticiper* », d'une part, et de « *faciliter les opérations de restructuration et d'assainissement* », d'autre part, a-t-on appris au cours d'un séminaire de présentation de ce nouveau règlement, organisé à Douala, la capitale économique du Cameroun. C'était le 22 mai 2015, en présence des responsables des établissements de crédits de la zone Cemac, de bailleurs de fonds tels que le FMI et la Banque mondiale, et des responsables de l'organe de régulation du secteur bancaire en Afrique de l'Ouest.

La situation du secteur bancaire dans les six pays membres de la Cemac est des plus saines.

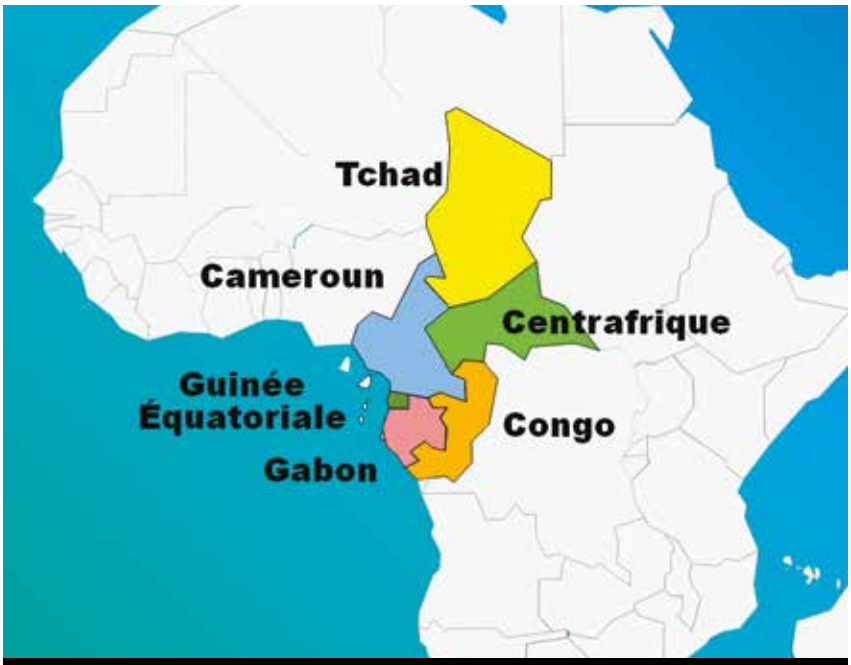

« *Ce nouveau dispositif mis en place à l'échelle de la Cemac, pour la résolution des problèmes de nos assujettis, revêt une importance particulière, eu égard aux conséquences de la récente crise financière internationale, qui a entraîné de nombreuses faillites bancaires* », a expliqué le président de la Cobac, Lucas Abaga Nchama.

« *Ce nouveau dispositif mis en place à l'échelle de la Cemac, pour la résolution des problèmes de nos assujettis, revêt une importance particulière, eu égard aux conséquences de la récente crise financière internationale, qui a entraîné de nombreuses faillites bancaires* », a expliqué le président de la Cobac, Lucas Abaga Nchama. Il est donc question, au moyen du nouvel arsenal juridique, « *d'assurer une supervision bancaire pleinement efficace* » qui comble les failles de l'ancien dispositif de surveillance des banques, d'une part, et qui, d'autre part, obéisse surtout aux standards internationaux, notamment « *les nouveaux principes plus exigeants définis par le comité de Bâle* ». En effet, en plus d'anticiper et de contenir les crises dans les banques, ou alors de les régler avec diligence et efficacité le cas échéant, a expliqué le président de la Cobac, le nouveau règlement vise globalement à « *maximiser les chances de survie des établissements de crédit en difficulté, et, ce faisant, à minimiser les risques pour les déposants et les pouvoirs publics* ».

Sur ce dernier volet, l'on se souvient que depuis 2010 la zone Cemac dispose d'un Fonds de garantie des dépôts bancaires en Afrique centrale (Fogadac). « *Ce fonds, après dix années de gestation et trois années d'existence déjà, dispose aujourd'hui de 38 milliards de francs CFA dans son compte. Désormais, si votre banque tombe en faillite, vous êtes garanti pour votre épargne, jusqu'à un maximum de 5 millions de francs CFA par client* », pour autant de banques en relation avec ledit client, avait confié en 2013 Mathieu Mandeng, alors président de l'Association des professionnels des établissements de crédit du Cameroun.

BRM

CFHL initie une procédure en arbitrage contre l'Etat camerounais pour réclamer 65 milliards FCFA

L'actionnaire majoritaire de la Commercial Bank of Cameroon dénonce son expropriation du capital de la banque.

La holding luxembourgeoise Capital Finance Holdings Luxembourg est contrôlée par l'homme d'affaires camerounais Yves-Michel Fotso.

Capital Finance Holdings Luxembourg (CFHL), qui détenait 46,5% des actifs de la Commercial Bank of Cameroon (CBC) avant sa mise sous administration provisoire en 2010 et sa restructuration toujours en cours, vient de saisir le Centre international pour le règlement des différends liés aux investissements de Washington pour une procédure d'arbitrage dans un litige qui l'oppose à l'Etat du Cameroun, annonce CFHL dans un communiqué daté du 25 mai 2015. La holding luxembourgeoise, qui est contrôlée par l'homme d'affaires camerounais Yves-Michel Fotso, actuellement emprisonné pour une affaire de détournements de deniers publics, entend ainsi obtenir de l'Etat camerounais le versement d'une somme de 65,5 milliards de francs CFA (100 millions d'euros). Selon CFHL, cette somme doit lui être versée parce qu'elle a été « *expropriée de la totalité de sa participation dans la Commercial Bank of Cameroon* » dans le cadre d'une procédure de « *restructuration du capital imposée de manière unilatérale par le gouvernement camerounais, contre la volonté de CFHL et d'autres actionnaires* ».

La requête de CFHL, qui dit avoir vainement tenté d'obtenir un arrangement à l'amiable avec l'Etat camerounais, s'appuie sur le « *traité bilatéral de protection des investissements liant le Luxembourg à la République du Cameroun et ratifié en 1967* ». En vertu de ce traité, souligne CFHL, « *toute expropriation, qu'elle soit légale ou illégale, doit être compensée par le paiement d'une indemnité adéquate. Le gouvernement camerounais n'ayant proposé aucune forme d'indemnisation, CFHL n'a pas d'autre choix que de demander justice auprès d'un tribunal arbitral international.* »

« *Le gouvernement camerounais n'ayant proposé aucune forme d'indemnisation, CFHL n'a pas d'autre choix que de demander justice auprès d'un tribunal arbitral international* », justifie la holding luxembourgeoise.

UNE RESTRUCTURATION SANS FIN…

Pour rappel, la CBC a été mise sous administration provisoire en 2010 après qu'un contrôle effectué en 2009 par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), le gendarme du secteur dans la zone Cemac, a constaté une dilapidation des fonds propres imputée à Yves-Michel Fotso, le fils du fondateur de la banque. Des accusations réfutées par M. Fotso, qui, à l'époque, accuse déjà à son tour l'Etat du Cameroun et la Cobac de « *tentative d'expropriation des actionnaires historiques de la CBC* ». Ce d'autant que, soutient-il, un plan de refinancement de la banque, goupillé avec le concours de certains partenaires financiers, a été refusé par le gouvernement et la Cobac. Sur ces entrefaites, la CBC, officiellement mise en restructuration le 28 janvier 2013, est recapitalisée à hauteur de 12 milliards de francs CFA (dont 9,6 milliards FCFA versés par l'Etat du Cameroun) au début de l'année 2014 au terme de deux tours de table auxquels ne prendront pas part ses « *actionnaires historiques* », à savoir Capital Financial Holdings Luxembourg, Fotso Group Holdings et Dawney Holding, tous contrôlés par Yves-Michel Fotso. Selon des sources proches du dossier, la restructuration de cet établissement de crédit, dont le délai a été prorogé pour la sixième fois à octobre 2014, est désormais bouclée.

BRM

TELECOMS

Huawei a lancé la construction du réseau GSM de l'opérateur télécom Camtel

Détenteur de la 4ème licence GSM du Cameroun depuis le mois de septembre 2014, l'opérateur historique des télécoms, Camtel, a choisi l'équipementier chinois Huaweï, avec lequel il est en partenariat depuis plusieurs années sur le Ctphone, un téléphone filaire itinérant, pour construire son réseau GSM à travers le pays, a-t-on appris de sources internes à l'entreprise. Avec le concours de deux sous-traitants locaux, l'équipementier Huawei a d'ailleurs lancé les installations depuis le mois de mai 2015 dans la ville de Yaoundé, la capitale camerounaise. « *Les deux sous-traitants feront les installations sur trente sites dans la ville de Yaoundé. Les premiers essais ont même déjà eu lieu, et tout est parfait. Après Yaoundé, ce sera le tour de la ville de Douala. Ce n'est qu'après ces deux étapes qu'on devrait s'attaquer au reste du pays* », explique une source proche du dossier.

Analysant l'attribution à Camtel d'une licence GSM assortie des technologies 3 et 4G, la Banque mondiale, dans un rapport daté de novembre 2014 révélé par la presse camerounaise, émet de sérieuses réserves quant aux capacités de cet opérateur public à pouvoir rentabiliser cette technologie. « *Camtel se contente d'offres minimum et de mauvaise qualité. L'entreprise n'a pas su exploiter la technologie CDMA* (avec le Ctphone notamment, ndlr), *qui est équivalente à la technologie 3G* », tranche l'institution de Bretton Woods. Dans son analyse, la Banque mondiale poursuit : « *L'attribution, probablement sans contrepartie financière en raison sans doute de la dégradation des finances de l'entreprise, d'une licence 3G à Camtel semble exclusivement politique, sachant que Camtel ne semble pas avoir les compétences humaines pour mettre en œuvre un réseau de qualité.* »

Le Vietnamien Nexttel, 3ème opérateur du mobile, annonce 2 millions d'abonnés en huit mois d'activités

Premier détenteur d'une licence 3G au Cameroun, Nexttel, le 3ème opérateur de la téléphonie mobile dans le pays, annonce qu'il gère, à ce jour, un parc d'abonnés estimé à 2 millions de clients, huit mois seulement après le lancement de ses activités intervenu en septembre 2014. La compagnie télécom contrôlée par la société vietnamienne Viettel vient d'ailleurs de lancer une tombola pour « fêter » ces 2 millions d'abonnés, apprend-on dans une réclame publiée par l'entreprise dans la presse locale. Grâce à cette tombola, les abonnés de l'opérateur, en effectuant une recharge de 200 FCFA, peuvent gagner des lots d'une valeur globale de 30 millions FCFA, dont un véhicule de marque Toyota Yaris.

En tenant compte du nombre d'abonnés annoncé par Nexttel, le Cameroun compte désormais environ 18,3 millions d'abonnés au mobile, sur une population de plus de 20 millions d'habitants. En effet, à fin 2014, la filiale camerounaise de la firme sud-africaine MTN International, le leader du marché local, a annoncé une base clientèle de 10,1 millions d'abonnés, contre 6,2 millions d'abonnés pour Orange Cameroun.

L'Etat signe avec Orange la convention de construction et d'exploitation du câble sous-marin ACE

La société télécom Orange et le gouvernement camerounais ont signé, le 9 juin 2015 à Yaoundé, une convention relative à la construction et à l'exploitation du câble sous-marin à fibre optique African Coast to Europe (ACE). Bien que les détails de la convention ne soient pas divulgués, l'on sait que la loi en vigueur au Cameroun attribue l'exclusivité de l'exploitation de la fibre optique à l'opérateur public des télécoms Camtel. Fort de cette disposition légale décriée par les concurrents, tous les autres opérateurs, à l'instar de MTN International, qui a tiré le WACS pour sa filiale camerounaise et a construit son point d'atterrissement à Limbe, dans le Sud-Ouest, sont obligés de revendre ces infrastructures à l'Etat. Après un audit des coûts, lesdites infrastructures sont rétrocédées à Camtel, l'opérateur historique des télécoms dans le pays.

Long de 14 000 km, ACE, qui s'étire de l'Europe jusque sur la côte ouest-africaine, a été déployé par un consortium d'investisseurs dans lequel se trouve le groupe Orange. L'arrivée de ce 3ème câble sous-marin à fibre optique auquel le Cameroun se connecte, après le SAT3 et le WACS, a expliqué Elisabeth Medou Bandang, la DG d'Orange Cameroun, permettra de « *gérer l'accroissement de l'utilisation de la data et d'améliorer la connectivité dans le pays* ». Pour rappel, le 21 avril 2015, le gouvernement camerounais a lancé un appel à manifestation d'intérêt à l'effet de recruter un cabinet pour la réalisation des études techniques détaillées du projet de construction du point d'atterrissement du câble sous-marin ACE dans la ville de Kribi, région du Sud-Cameroun. Cette infrastructure sera construite en 2015, selon les prévisions du gouvernement, en même temps

qu'aura lieu, apprend-on, « *la jonction sous-marine entre la chambre de visite située à la sortie de la mer et le point de raccordement du câble en mer situé à environ 650 kilomètres* ».

Orange Cameroun s'associe à Mozilla Corporation pour vulgariser l'internet mobile

La filiale au Cameroun de l'opérateur de téléphonie mobile français Orange a annoncé le 21 mai 2015 le lancement d'une offre baptisée « Orange Klif ». Le consommateur qui souscrit à cette nouvelle offre recevra, en plus de forfaits Internet, minutes de communications et SMS, un smartphone « *fonctionnant sous Firefox OS* », un système d'exploitation mobile libre développé par Mozilla Corporation. Commentant cette alliance entre Orange Cameroun et Mozilla, Andreas Gal, CTO chez Mozilla, dit sa « *joie de collaborer avec Orange, afin d'apporter l'internet mobile au sein des nouveaux marchés en pleine croissance en Afrique et au Moyen-Orient* ». A en croire celui-ci, « *l'arrivée imminente de Firefox Os a généré un engouement au sein des communautés Mozilla locales, notamment au Cameroun* ».

Selon Orange Cameroun, la nouvelle offre, qui intègre l'octroi d'un smartphone compatible 3G, technologie à laquelle cet opérateur télécom a officiellement accès depuis mars 2015, a été « *conçue pour permettre aux clients d'accéder à Internet à des conditions optimales et de faciliter la navigation sur tous les sites depuis le mobile* ».

MTN a contracté un emprunt de 60 milliards FCFA pour améliorer son réseau 3G

Le 8 juin 2015, l'opérateur de téléphonie mobile MTN Cameroun a obtenu un prêt syndiqué de 60 milliards FCFA d'un groupe de banques locales pour l'amélioration de son réseau 3G. Depuis le lancement du service, le nombre de plaintes enregistrées par la compagnie au sujet de la qualité de ses services n'a cessé de croître. Philisiwe Sibiya, la DG de MTN Cameroun, a précisé que ces fonds serviront à financer « *un ambitieux programme d'infrastructures au cours des cinq prochaines années* ».

Le crédit reçu par MTN a été accordé par six banques locales : Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB), Standard Chartered Bank Cameroon, Société Générale Cameroun (SOCGEN) et Ecobank Cameroun. Il est remboursable sur cinq ans, avec une facilité de crédit renouvelable sur la même période. C'est Citibank Cameroun qui a coordonné cette opération qu'elle juge comme étant « *une première au Cameroun pour un tel montant* ».

Le régulateur des télécoms s'est doté du matériel adéquat pour apprécier la qualité du service

L'Agence de régulation des télécommunications (ART) du Cameroun s'est dotée du matériel technique qui lui permettra de mieux évaluer la qualité des services télécoms offerts par les opérateurs de téléphonie mobile MTN, Orange, Nexttel et Camtel, a annoncé l'ART le 26 mai 2015. Exprimant sa satisfaction pour l'équipement reçu, Jean-Louis Beh Mengue, le DG de l'ART, a déclaré que « *cela permettra aussi d'assurer l'autorité de l'ART sur le contrôle des opérateurs de téléphonie mobile, qui remettaient souvent en cause nos résultats du fait du matériel peu adapté. Ce qui nous amenait souvent à réviser des sanctions prononcées à leur encontre.* »

Dans ce matériel technique, figurent également des équipements qui permettront à l'ART de contrôler la poussée des ondes radioélectriques et d'évaluer leur niveau de nuisance possible. Le régulateur télécom pourra également identifier les navires qui accostent sur les eaux nationales et, en temps réel, répercuter un appel de détresse en cas d'accident. C'est donc la sécurité maritime qui sera accrue. De plus, l'ART pourra mieux assurer le contrôle de l'utilisation des fréquences. En conséquence, les Camerounais pourraient jouir de communications plus fluides et de meilleure qualité.

La start-up Afrimarket crée une filiale au Cameroun

Depuis le mois d'avril 2015, la start-up Afrimarket, qui s'est lancée avec une certaine subtilité sur le marché du transfert d'argent à l'international, déjà contrôlé par des géants tels que Western Union ou encore MoneyGram, a ouvert une filiale au Cameroun, a-t-on appris dans une annonce légale. En effet, au-delà du simple transfert d'argent, Afrimarket a la particularité de rendre possibles les transferts « *cash to goods* » vers l'Afrique, c'est-à-dire qu'il permet aux membres de la diaspora africaine résidant en Europe de payer directement les besoins courants (nourriture, fournitures scolaires, etc.) de proches et autres parents restés en Afrique.

Grâce à sa filiale camerounaise, Afrimarket s'attaque ainsi au marché de l'Afrique centrale, après des expériences plutôt réussies en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire, au Togo, au Sénégal et au Bénin.

Aymard Bamal : « *Nous avons mis sur pied une application qui permet de détecter les offres d'emploi* »

Le promoteur de la start-up camerounaise ShoOwer parle de son application et des innovations qu'elle apporte en matière de recherche d'emploi, de géolocalisation des téléphones perdus, de vente et d'achats à distance…

Investir au Cameroun : Vous venez de développer une application dénommée ShoOwer, qui selon vous pourrait révolutionner beaucoup de choses au Cameroun. Quel est le principe de fonctionnement de cette application ?
Aymard Bamal : *ShoOwer* est une application assez simple. Lorsque vous avez un besoin quelconque (hôtel, transfert d'argent, achats, etc.), vous entrez votre thème de recherche sur *ShoOwer* et l'application se charge de vous fournir des suggestions d'itinéraires, tout en vous indiquant à quelle distance vous êtes de chaque résultat. De plus, lorsque vous voulez savoir la position de l'agence la plus proche d'une société donnée, *ShoOwer* vous la trouve.

IC : En quoi cette application pourrait-elle révolutionner la recherche d'emploi au Cameroun ?
AB : Chez *ShoOwer*, nous avons constaté que le chômage est souvent dû au manque d'informations sur les offres d'emploi disponibles selon les métiers. D'autre part, nous avons observé que des offres d'emploi ne trouvent souvent pas preneur, ou alors que certains sites d'annonces voilent l'adresse et le nom de la société offrant le poste. Pour changer cette donne, nous avons mis sur pied un service de détection des offres d'emploi. Grâce à notre application, non seulement l'utilisateur peut trouver l'agence la plus proche de l'entreprise qui est dans le besoin pour postuler, mais aussi, pour tout besoin quelconque de compléter un dossier donné, il peut effectuer la recherche de son choix (photocopie, impression, timbre, mairie, préfecture, sous-préfecture, etc.). Le but est de faire en sorte que chaque citoyen africain puisse trouver quelque chose à faire, peu importe le lieu où il se trouve.

> ***« Avec ShoOwer Career, nous détectons les offres d'emploi depuis le smartphone d'un utilisateur sur 2 km à la ronde, en fournissant la composition du dossier, le profil recherché et la date limite de dépôt dudit dossier. »***

IC : Sur le site Internet de ShoOwer, vous annoncez notamment la fourniture d'un service de géolocalisation. Comment fonctionne-t-il ? Quelle est sa valeur ajoutée par rapport aux autres services de géolocalisation existant déjà sur le marché ?
AB : Nous avons cinq services de géolocalisation. Le premier concerne les itinéraires. Il permet, grâce à une visualisation sur *Google Map*, d'avoir le numéro de téléphone (Camtel, Orange, MTN ou Nexttel) que vous pourrez appeler en un clic. Vous avez également un *e-mail* par lequel vous pourrez envoyer vos requêtes en un clic. Le service permet également de localiser une boutique (vitrine présentant les services ou produits en détail), et une lecture vocale (affichage textuel) de la description de l'activité de celle-ci. C'est le même principe qui s'applique lorsque vous cherchez l'agence d'une société donnée. Ce qui est assez intéressant, c'est que nos services de géolocalisation fonctionnent avec ou sans GPS, puis avec ou sans connexion Internet.

« *Notre stratégie* [concernant le volet réseau social] *est basée sur la géolocalisation, la vente d'objets dont on veut se débarrasser (comme la brocante) et les expositions de toutes sortes (talents, conseils, CV, images, livres, épreuves d'examens et corrigés, etc.).* »

Le deuxième service est une sorte d'annuaire dans lequel chaque chercheur d'emploi peut s'inscrire et cocher toutes les localités dans lesquelles il souhaiterait travailler. Pour un recruteur qui fait une recherche ciblée, il sera facile de le trouver et de le mettre dans sa liste des personnes à contacter pour l'entretien d'embauche.
Le troisième service est un système de géolocalisation par mobile. Avec *ShoOwer Career*, nous détectons les offres d'emploi depuis le smartphone d'un utilisateur sur 2 km à la ronde, en fournissant la composition du dossier, le profil recherché et la date limite de dépôt dudit dossier.

« Notre objectif, c'est au moins 40 millions d'utilisateurs d'ici fin 2018, et devenir le sponsor officiel de la CAN 2019 dans notre beau pays. »

Le quatrième service, toujours basé sur une application mobile, permet, sans avoir besoin de connexion Internet, d'effectuer les mêmes recherches par SMS, mais dans un délai d'attente de 3 minutes au maximum.
Enfin, le cinquième service est une sorte de sécurité contre la perte des téléphones. Nous sommes capables, avec ou sans GPS, ni connexion Internet, de vous fournir non seulement la position de votre téléphone, mais en plus le numéro de la carte SIM qui est désormais insérée dans votre téléphone perdu ou volé.
Le service proposant quasiment ce que nous faisons est *Google Map*. Mais malheureusement leur principe de fonctionnement est différent et leurs données sont parfois erronées (défaut de mise à jour) ou inexistantes. Nous tenons aussi à signaler que nous ne faisons pas le *tracking* de véhicules et autres.

IC : Vous annoncez également avoir développé un réseau social. Quelle est la situation actuelle en termes de chiffres (abonnés, etc.), quelle stratégie avez-vous mise sur pied pour attirer les Camerounais, de plus en plus fans de *Facebook* et *Twitter* ?
AB : C'est vrai ! Les Camerounais sont de plus en plus fans de *Twitter* et *Facebook*. Maintenant, notre stratégie est basée sur la géolocalisation, la vente d'objets dont on veut se débarrasser (comme la brocante) et les expositions de toutes sortes (talents, conseils, CV, images, livres, épreuves d'examens et corrigés, etc.). Ainsi, avec notre appli, vous pouvez découvrir un monde où vous pourrez contempler des œuvres de dessinateurs, consulter certains livres, donner ou suivre des cours en ligne, obtenir des conseils santé, acheter des objets moins chers, écouter ou visualiser les extraits des dernières sorties cinéma, musique, le tout dans le fun d'un réseau social.

IC : A quel niveau de développement vous trouvez-vous et quelles difficultés rencontrez-vous actuellement ?
AB : A ce jour, le projet est achevé. Nous sommes à la recherche de financements.

IC : En quoi vous seraient-ils utiles ?
AB : En cas d'obtention d'un financement extérieur, nous pourrions recruter des développeurs confirmés pour constituer l'édifice final indestructible de la start-up. Nous pourrions ensuite établir nos statuts (SARL) et nous doter d'un siège, acheter puis installer tous les serveurs et postes de travail. Nous pourrions également lancer une campagne marketing nationale dans un premier temps, afin de mieux pénétrer le marché camerounais. Ensuite, avec les revenus générés, nous lancerions la campagne Afrique centrale, et recruterions encore selon notre plan. Ce qui générera d'autres revenus qui nous permettront ensuite d'attaquer les autres pays d'Afrique. Notre objectif, c'est au moins 40 millions d'utilisateurs d'ici fin 2018, et devenir le sponsor officiel de la CAN 2019 dans notre beau pays. Notre *business plan* est clair, mais le manque de financements fait traîner l'avancée des travaux.

Propos recueillis par
Frégist Bertrand Tchouta

ENERGIE

La production pétrolière atteint 100 000 barils/jour pour la première fois depuis 2002

Au cours des quatre premiers mois de l'année 2015, la production pétrolière au Cameroun a franchi la barre des 100 000 barils par jour (contre une moyenne de 60 000 barils par jour par le passé), selon la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), qui précise dans un communiqué publié le 4 juin 2015 que cela n'était plus jamais arrivé au pays depuis 2002.

Ce rythme soutenu de la production a induit une augmentation du volume global de brut produit au 30 avril 2015 de 17,34% à 10,33 millions de barils, informe la SNH, l'entreprise publique qui fait office de bras séculier de l'Etat camerounais dans l'exploration et la production pétrolière.

Pour rappel, depuis le début de l'année 2014, la production pétrolière est continuellement en hausse au Cameroun grâce à l'entrée en activité de quatre nouveaux champs pétroliers. Il s'agit notamment du champ Mvia, situé en onshore dans le bassin Douala-Kribi-Campo, qui est entré en production au mois de novembre 2013, puis des champs Padouk, inter Inoua-Barombi et Barombi, tous entrés en production début 2014.

Face à cette embellie observée dans la production pétrolière au Cameroun, en dépit de la baisse des cours mondiaux du brut, un doublement de la production est annoncé dès 2016, soutient la Banque mondiale dans ses Cahiers économiques sur le Cameroun. « *Selon les projections de la Société Nationale des Hydrocarbures, la production pourrait atteindre les 57 millions de barils en 2016, à comparer aux 24,4 millions de barils de 2013* », souligne l'institution de Bretton Woods.

China National Petroleum effectue ses premiers enlèvements de brut via l'oléoduc Tchad-Cameroun

Le Comité de pilotage et de suivi des pipelines (CPSP), structure qui coordonne au plan institutionnel la gestion du pipeline Tchad-Cameroun côté camerounais, vient d'annoncer qu'un nouvel acteur est opérationnel sur cet oléoduc depuis le mois de janvier 2015. Il s'agit de la China National Petroleum Company (CNPCIC), qui est active dans les champs pétroliers du Tchad. En l'espace d'un an, China National Petroleum Co est le deuxième nouvel opérateur qui arrive sur le pipeline Tchad-Cameroun, dix mois seulement après la compagnie canadienne Caracal Energy Inc, en contrat de partage de production sur les blocs Mangara/Badila au Tchad. Caracal Energy avait effectué l'enlèvement de sa première cargaison (950 000 barils) de brut tchadien via le pipeline Tchad-Cameroun le 24 mars 2014.

Les activités de ces nouveaux opérateurs ont occasionné une hausse de 51% des quantités de brut tchadien ayant transité par l'oléoduc Tchad-Cameroun à fin avril 2015. En effet, révèlent les chiffres rendus publics par le CPSP, 15,76 millions de barils de pétrole tchadien ont été enlevés via cet oléoduc sur la période susmentionnée, contre 10,46 millions de barils sur les quatre premiers mois de l'année 2014. Ces enlèvements de brut tchadien ont généré au Trésor public camerounais un droit de transit d'un montant total d'un peu plus de 12 milliards FCFA, en hausse de près de 86% comparé aux 6,5 milliards engrangés sur la même période l'année dernière.

Bowleven a démarré le forage du premier puits Zingana sur sa licence Bomono

Bowleven, l'explorateur pétro-gazier britannique basé à Édimbourg et coté à la Bourse de Londres, a annoncé ce 1er juin 2015 avoir démarré les opérations de forage du puits Zingana sur sa licence Bomono, situé dans l'onshore camerounais, notamment dans le bassin Douala. Ces travaux, initialement prévus pour le mois de février 2015, ont été retardés par des « *soucis mécaniques* », avait indiqué le pétro-gazier britannique début mars.
Zingana, qui est avec Moambe l'un des deux puits de la licence Bomono que Bowleven compte forer cette année, est situé à 20 km au nord-ouest de Douala, la capitale économique camerounaise. Ce puits sera foré, indique la compagnie pétro-gazière britannique, jusqu'à une profondeur de 2000 mètres. Moambe, le second puits qui figure sur le programme de forage de Bowleven en 2015, a déjà été préparé, annonce la compagnie, qui précise cependant que les travaux de forage proprement dits ne démarreront pas avant la fin du forage Zingana. Les tests sur la présence d'hydrocarbures interviendront après le forage des deux puits.
Pour rappel, Bowleven détient à 100% la licence d'exploration Bomono, laquelle licence est composée de deux blocs onshore couvrant 2328 km^2 dans le bassin Douala. Le 9 décembre 2014, la compagnie a annoncé avoir obtenu des autorités camerounaises une prorogation de cette licence pour un an, soit jusqu'au 12 décembre 2015.

Gaz du Cameroun agrandit son portefeuille clients avec trois unités industrielles d'envergure

Gaz du Cameroun SA (GDC) a élargi sa clientèle avec trois importantes sociétés industrielles. Il s'agit de Dangote Cement Cameroun, New Foods et la Société Industrielle Camerounaise des Cacaos (SIC Cacaos), dont l'approvisionnement en gaz a démarré après leur mise sur le réseau de distribution de GDC. Victoria Oil & Gas, société britannique qui détient à 100% GDC, a annoncé le 8 juin 2015 l'introduction sur son réseau de ces industries qui sont ainsi passées du régime de fuel lourd à celui du gaz naturel, et qui représentent, en tout, un surplus de consommation de 0,7 million de pieds cubes standards (MMscf) par jour. « *Nous saluons l'arrivée de Dangote, New Foods et SIC Cacaos comme d'importants nouveaux consommateurs de l'énergie thermique pour GDC* », a commenté Kevin Foo, président exécutif de GDC. A son avis, cela est la « *confirmation que les industries vont étendre leurs activités lorsqu'elles auront la garantie de la fourniture constante de l'énergie, sans devoir en entreposer ou transporter* ».
L'arrivée de ces nouveaux clients intervient à un moment où GDC a achevé l'achat à Expro Worldwide BV de l'usine de traitement du gaz de Logbaba, et a triplé la moyenne de la production. En effet, GDF a réalisé une production moyenne de 12,4 MMscf par jour au mois de mai 2015, après un niveau de 11,3 MMscf en avril, 5,5 MMscf en mars, 4,4 MMscf en février et 4,0 MMscf en janvier. D'après le pétro-gazier coté à Londres, la construction par Dangote Cement d'une cimenterie de 1,5 million de tonnes par an représente un potentiel de croissance. La même lecture de bonne opportunité est faite quant à l'entrée dans son portefeuille de New Foods et SIC Cacaos.

Le Français Geocean construira un pipeline à la Sonara pour 16,4 milliards FCFA

Le gouvernement camerounais vient de confier à la société française Geocean, basée à Marseille, un marché de 16,4 milliards FCFA pour la construction d'un pipeline à la Société Nationale de Raffinage (Sonara), à Limbe, dans la région du Sud-Ouest du pays, a-t-on appris dans un communiqué signé du ministre des Marchés publics, Abba Sadou. Cette entreprise française n'est pas à sa première expérience au Cameroun en matière de construction de pipelines sous-marins. En effet, Geocean est intervenue en 2003 sur les travaux de construction de la partie immergée de l'oléoduc Tchad-Cameroun, dans la localité de Kribi, région du Sud.

Le Cameroun veut se doter d'une 2ème raffinerie de pétrole dans la ville de Kribi

Après la Société Nationale de Raffinage (Sonara) construite après les indépendances dans la ville de Limbe, région du Sud-Ouest du Cameroun, le gouvernement camerounais ambitionne de se doter d'une seconde raffinerie de pétrole moderne qui devrait être construite dans la ville de Kribi, dans la région du Sud, apprend-on de bonnes sources. C'est dans cette optique que la société russe Rusgazengineering Group, basée à Moscou, vient d'être retenue comme entreprise préqualifiée pour le financement et la réalisation des études de préfaisabilité de ce projet qui est envisagé au moment où la Sonara est engagée dans un vaste programme de modernisation de ses équipements pour un investissement global d'environ 400 milliards FCFA.

Avec ce projet de construction d'une raffinerie de pétrole à Kribi, cette ville se positionne davantage comme étant le futur pôle stratégique de l'activité économique au Cameroun. En effet, cette cité balnéaire abrite déjà un port en eaux profondes dont la mise en service est attendue cette année. Cette infrastructure portuaire, qui catalysera la construction d'une ligne de chemin de fer de 510 km

permettant d'évacuer les minerais de la région de l'Est, sera dotée de terminaux minéralier, hydrocarbures, à conteneurs et polyvalent. Selon les experts, le port en eaux profondes de Kribi est crédité du meilleur tirant d'eau sur toute la côte ouest-africaine. La ville de Kribi devrait également être desservie par une autoroute de 120 km, au départ d'Edéa, de même qu'il y sera construit une usine de liquéfaction de gaz naturel, projet piloté par la SNH et la société française Engie, anciennement connue sous l'appellation GDF Suez.

Le champ Sanaga Sud booste la production du gaz à 4548,6 millions de pieds cubes

A fin avril 2015, le Cameroun a produit 4548,6 millions de pieds cubes de gaz, en hausse de 4,77% comparé à la même période l'année dernière, annonce la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH). Selon la SNH, cette production est principalement issue du champ Sanaga Sud, situé au large de la cité balnéaire de Kribi, duquel ont été extraits un peu plus de 3801 millions de pieds cubes de gaz sur la période considérée. Les 747,5 millions de pieds cubes restants, apprend-on, ont été produits sur le champ gazier de Logbaba, exploité par la société britannique Victoria Oil & Gas (VOG) dans la banlieue de la ville de Douala.

Le barrage réservoir de Lom Pangar sera surveillé par un système de drones

Le barrage hydroélectrique de Lom Pangar, en cours de construction dans la région de l'Est du Cameroun, sera surveillé par un système de drones, a-t-on appris dans un avis à manifestation d'intérêt (AMI) que vient de lancer la société Electricity Development Corporation (EDC), entreprise de patrimoine dans le secteur de l'électricité au Cameroun et maître d'ouvrage du projet Lom Pangar. Cet AMI vise à recruter un prestataire pour la « *fourniture, l'installation et l'implémentation d'un système de télésurveillance par drones du périmètre de sécurité du barrage hydroélectrique de Lom Pangar* ». Ce périmètre, délimite EDC, « *couvre toute l'emprise du barrage de Lom Pangar, l'usine de pied, le poste évacuateur, une partie de la retenue, la cité du maître d'ouvrage/exploitant en rive gauche, les installations de chantier de construction en rive droite, les installations de lutte contre les déversements d'hydrocarbures de la COTCO (Cameroon Oil Transportation Company)* », l'entreprise qui gère le pipeline Tchad-Cameroun du côté camerounais. Les prestataires intéressés par cette offre avaient jusqu'au 26 mai 2015 pour faire parvenir leurs dossiers de soumission.

Pour rappel, le barrage de Lom Pangar aura une capacité de retenue de 6 milliards m3 d'eau. Cette infrastructure, qui sera assortie d'une centrale de 30 MW et d'une ligne de transport de 105 km, permettra de réguler les débits en amont du fleuve Sanaga. Ce qui permettra la construction d'autres barrages en amont de ce fleuve (Natchigal, Song Dong, etc.). Mais dans l'immédiat, Lom Pangar induira l'augmentation des capacités de production des centrales d'Edéa et de Songloulou sans investissements additionnels.

Près de 11 000 villages non électrifiés, selon l'Arsel

A en croire Issiaka Fonfatawouo, directeur des études à l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (Arsel), près de 11 000 villages situés sur le territoire camerounais ne bénéficient pas encore des bienfaits de l'électricité. « *Les projets d'électrification rurale, par leur caractère structurellement déficitaire et leurs petites tailles, n'intéressent pas souvent les grandes entreprises, qui préfèrent les grands projets avec les enjeux financiers plus importants* », justifie ce responsable de l'Arsel. Face au peu d'intérêt que les principaux opérateurs du secteur de l'électricité accordent à l'électrification rurale, croit savoir le directeur des études de l'Arsel, « *les projets d'énergie solaire, entre autres projets d'énergies renouvelables, peuvent jouer un rôle important dans l'électrification décentralisée des zones rurales* ».

C'est fort de cet enjeu que l'Arsel a dévoilé en mars 2015 les résultats d'une opération de prospection des sites pouvant abriter des projets d'énergies renouvelables au Cameroun. Il s'agit, a-t-on appris, de 300 sites au total, dont 261 pouvant abriter de mini-centrales hydroélectriques de 5 MW chacune, 35 sites pouvant permettre de produire de l'électricité grâce à la biomasse…

Le Suisse Geogas entre dans le capital de la société pétrolière camerounaise Tradex

Tradex, entreprise publique camerounaise opérant dans le trading, le soutage maritime et la distribution de produits pétroliers, vient d'annoncer l'entrée dans son capital social du groupe suisse Geogas, présenté comme étant le « *leader de la fourniture du gaz butane sur la côte ouest-africaine* ». Cette prise de participation de 26%, apprend-on de sources autorisées, intervient après « *plusieurs années de partenariats* » entre les deux entreprises sur la fourniture du gaz domestique. Selon Tradex, porte-étendard des opérateurs nationaux dans la distribution des produits pétroliers au Cameroun, « *cet investissement de Geogas découle de la volonté de l'entreprise de renforcer sa présence au Cameroun et de s'allier à un acteur offrant un potentiel de croissance à long terme, afin de développer à ses côtés une présence régionale forte* ».

Grâce à ce nouvel actionnaire, Tradex s'attache surtout l'expertise et l'expérience d'un opérateur de rang mondial, pouvant contribuer à ses ambitions d'expansion sur le marché pétrolier de l'Afrique centrale. Filiale de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), le bras armé de l'Etat camerounais dans le secteur pétrolier, Tradex, qui est arrivée sur le marché de la distribution des produits pétroliers il y a à peine dix ans, dispose de nos jours d'un réseau de 76 stations-services au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad, indique-t-on au sein de l'entreprise. Après le super, le pétrole lampant et le gasoil, Tradex s'est lancée dans la distribution du gaz domestique en 2013 et revendique de nos jours le leadership dans la fourniture du GPL (gaz de pétrole liquéfié) dans la zone Cemac. En 2014, le chiffre d'affaires de cette entreprise, qui contrôle désormais 22% du marché de la distribution des produits pétroliers au Cameroun, a culminé à 270 milliards FCFA.

Perrial Jean Nyodog, DG de Tradex : « *L'un des axes de développement de Tradex est d'accroître la distribution du gaz* »

Une concurrence plus farouche se profile à l'horizon pour la Société Camerounaise de Transformation Métallique (SCTM), le leader actuel de la distribution du gaz domestique au Cameroun avec plus de 40% de parts de marché. En effet, la société Tradex, qui vient de céder 26% de ses actifs à Geogas, négociant suisse du gaz butane, révèle que l'arrivée de ce partenaire « aidera à bâtir les infrastructures nécessaires » à l'implémentation de « *l'un des axes stratégiques du développement de Tradex* », qui « *est d'accroître la distribution du gaz* » domestique. Perrial Jean Nyodog, le DG de Tradex, qui a révélé cette information au journal panafricain *Jeune Afrique*, justifie le choix de cet axe stratégique par le fait que « *la demande annuelle (de gaz domestique au Cameroun) se situe autour de 85 000 tonnes métriques. Ce qui est très faible comparé à des économies africaines de même niveau où elle tourne autour de 200 000 tonnes métriques.* »

L'Onudi apporte 5 milliards FCFA à la promotion des énergies renouvelables

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel a conclu avec le gouvernement camerounais une convention de plus de 10 millions $ (environ 5 milliards FCFA) pour le financement d'un programme national d'énergies renouvelables dans les zones rurales des régions de l'Ouest et du Littoral du pays. Développé à partir d'énergie solaire et de mini-centrales hydroélectriques, ce programme permettra l'électrification de 7000 ménages. Vingt écoles, des centres de santé ainsi qu'un collège d'enseignement technique profiteront également de l'énergie produite dans le cadre de ce programme.

Il ne s'agit là que de l'une des initiatives prises pour fournir une énergie plus fiable grâce aux sources renouvelables. Un autre programme de mini-centrales solaires est également en cours et permettra l'alimentation de 166 localités à moyen terme, et de 1000 localités à long terme. Le développement de l'hydroélectricité et du biogaz est aussi promu à travers d'autres initiatives. Le gouvernement finalise également des travaux visant à adapter le cadre juridique au développement des énergies renouvelables, et à mettre à jour le volet relatif à ce type d'énergie dans le plan de développement du secteur électrique.

Le Cameroun apprend la promotion des énergies renouvelables à Madagascar

Selon le directeur des études de l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (Arsel) au Cameroun, Issiaka Fonfatawouo, après le premier salon consacré aux investissements dans le secteur de l'électricité (Invest'Elect), organisé à Yaoundé en mars 2015, « *un voyage d'étude est en ce moment en cours à Madagascar pour permettre aux participants de vivre en direct la riche expérience de ce pays frère* » dans le domaine du développement des énergies renouvelables. Pour rappel, au cours du salon Invest'Elect, a-t-on appris officiellement, treize protocoles d'accords sur les projets d'énergies renouvelables à implémenter au Cameroun ont été signés. A Madagascar, les opérateurs camerounais s'imprègneront davantage d'une expérience de collaboration entre un opérateur public et une dizaine d'opérateurs privés exploitant de mini-centrales hydroélectriques. Un partenariat public-privé visiblement efficace, puisqu'il a permis à « *la part des opérateurs privés dans la production d'énergie électrique d'augmenter progressivement de l'ordre de 4% de la production totale avec 34 801 MWH en 2001, pour atteindre 288 586 MWH, soit 22% de la production totale en 2011* », révèle un rapport diagnostic du Ministère malgache de l'énergie.

C'est cette expérience de promotion des investissements privés dans le secteur de l'électricité que le gouvernement camerounais compte dupliquer, grâce à sa panoplie de projets qui visent « *l'implantation de mini-centrales solaires dans 166 communes* », a indiqué Basile Atangana Kouna, le ministre camerounais de l'Energie et de l'Eau, au cours du conseil de cabinet du mois de mai 2015 à Yaoundé.

Addax Petroleum offre pour 100 millions FCFA d'équipements au laboratoire de génie industriel de l'Université de Buéa

Nalova Lyonga, la Vice Chancelor de l'Université de Buéa, située dans la région du Sud-Ouest du Cameroun, a récemment réceptionné un don d'équipements d'un montant total de 100 millions FCFA destiné au laboratoire de la toute nouvelle faculté de Génie industrielle de l'unique institution universitaire anglo-saxonne du Cameroun. Ce don est l'œuvre de la société pétrolière chinoise Addax Petroleum, avec laquelle l'Université de Buéa a, à cette occasion, signé un protocole d'accord de coopération.

Pour Horace Ngomo, le secrétaire général du Ministère de l'enseignement supérieur, qui a pris part aux deux cérémonies de réception du don d'Addax Petroleum et de la signature du protocole d'accord, l'opérateur pétrolier chinois, par le biais de cette sollicitude, « *contribue ainsi à la formation des futurs ingénieurs qui travailleront dans les grandes compagnies qui participent au développement de l'économie du Cameroun et à son émergence à l'horizon 2035* ».

Une partie du matériel offert par Addax Petroleum, a souligné Nalova Lyonga, permettra aux étudiants de la faculté de Génie industrielle de l'Université de Buéa d'expérimenter des mécanismes de production des énergies renouvelables qui pourraient aider à alimenter certaines communes de la région du Sud-Ouest du Cameroun.

Parlym gagne un contrat de 3,3 milliards FCFA pour construire une cuve de stockage de gaz à la SCDP

Le groupe français Parlym construira et mettra en service une cuve d'une capacité de stockage de 1000 mètres cubes de gaz domestique au centre emplisseur de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) de la ville de Yaoundé, pour un montant total de 3,3 milliards FCFA. Selon le communiqué du ministre des Marchés publics attribuant ce contrat, le groupe français a postulé pour ce marché en groupement avec la société Paresa. Ce projet devrait aider à résorber les tensions généralement observées dans le pays en matière d'approvisionnement du marché en gaz domestique pour les ménages, du fait notamment de faibles capacités de stockage de ce combustible. De sources autorisées, les capacités de stockage actuelles ne dépassent guère l'équivalent de quatre jours de consommation.

Parlym, l'adjudicataire de ce marché, revendique 25 années d'expérience dans le secteur pétrolier. Notamment l'exploration et la production pétro-gazière onshore et offshore, la construction des infrastructures de stockage, le transport des produits pétroliers par pipeline ou encore leur distribution à travers les stations-services et les centres emplisseurs de gaz. Dans le même temps, sur ses installations de la ville de Douala, apprend-on officiellement, la SCDP accroîtra ses capacités de stockage de 13 000 mètres cubes par le biais de la construction de deux réservoirs de 6500 mètres cubes chacun. Les travaux seront réalisés par la société canadienne Blaze Energy Ltd.

Le Cameroun peaufine la création d'une Agence de développement des énergies renouvelables

Les textes règlementaires relatifs à la création d'une Agence de promotion des énergies renouvelables au Cameroun ont été « *transmis au gouvernement depuis quelques jours* », a révélé le ministre de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna. Cet organisme public, dont la création est préconisée par la loi de 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun, va certainement donner un coup d'accélérateur à la promotion et au développement des énergies renouvelables dans le pays, notamment le solaire, l'éolien et la biomasse, qui sont actuellement les parents pauvres du secteur. En effet, selon les statistiques officielles, le mix énergétique du Cameroun est actuellement dominé par l'hydroélectricité, qui représente 73,3% de la production nationale, contre 1% seulement pour la biomasse et moins d'1% pour le solaire et l'éolien. Les centrales thermiques produisent quant à elles 25% de l'énergie électrique consommée dans le pays.

L'Allemand PSG Solar propose ses solutions d'énergie solaire aux communes

Une équipe de responsables de la société allemande PSG Solar, conduite par son PDG Mathias Praast, multiplie les contacts au Cameroun depuis quelques jours. Cet opérateur du solaire ambitionne d'intéresser les autorités camerounaises, principalement les maires du pays, à investir dans les solutions d'énergie solaire qu'il propose. Cette offensive de PSG Solar au Cameroun a même déjà accouché d'une première convention de partenariat. Celle-ci a été signée avec la mairie de Bétaré Oya, la commune de l'Est-Cameroun qui fait office de terreau de l'exploitation de l'or dans le pays. Selon le secrétaire général de la mairie de Bétaré Oya, Dominique Sabolo, cette commune recevra dans les prochains jours des équipements de PSG Solar, afin de tenter sa première expérience dans la production de l'énergie solaire.

La production pétrolière devrait retomber à 65 000 barils/jour en 2018, selon S&P

L'embellie actuellement observée dans la production pétrolière au Cameroun devrait être de courte durée. En effet, après le franchissement, pour la première fois depuis 2002, de la barre de 100 000 barils par jour au cours des quatre premiers mois de l'année 2015, le rythme de production retombera à 65 000 barils par jour au cours de l'année 2018. L'information est révélée par l'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P), qui cite les prévisions du gouvernement camerounais, dont le bras séculier dans l'exploration et l'exploitation des ressources pétrolières est la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH). Cependant, dans l'immédiat, selon les projections de cette entreprise publique, la production pétrolière au Cameroun devrait doubler en 2016, à environ 57 millions de barils, contre 27 millions de barils en 2014 et 24,4 millions de barils en 2013.

TRANSPORT

Smit Lamnalco décroche la concession des services de lamanage et de remorquage au port de Kribi

Le dispositif de mise en activité du port en eaux profondes de Kribi, construit dans la région du Sud du Cameroun, commence à se mettre en place. En effet, dans un communiqué rendu public le 20 avril 2015, le président du Comité de pilotage et du suivi de la réalisation du complexe industrialo-portuaire de Kribi, Louis-Paul Motazé, attribue le contrat de concession des services de lamanage et de remorquage (assistance à l'amarrage des navires) dans ce nouveau port à la société néerlandaise Smit Lamnalco. En février 2014, cinq entreprises avaient été short-listées pour ce contrat, dont une société et un groupement néerlandais : Kotug-Krve et Smit Lamnalco. Cette dernière entreprise s'est finalement adjugé le contrat. Etaient également en lice les entreprises Boluda (Espagne), Svitzer (Afrique du Sud) et Linnhoff Schiffahrt (Allemagne). Smit Lamnalco exploitera les deux navires réceptionnés le 27 avril 2014 à Guangzhou, en Chine, par l'Etat du Cameroun, pour le compte de cette activité. D'une

capacité de traction de 4000 tonnes chacun, ces navires ont été baptisés Roi Madola et Roi Mayesse, les noms de deux rois nationalistes du département de l'Océan, qui abrite le port en eaux profondes de Kribi.

Après cette désignation de l'adjudicataire du contrat de concession des activités de lamanage et de remorquage, restent très attendus les concessionnaires des terminaux à conteneurs et polyvalent de l'infrastructure portuaire qui revendique déjà « *le meilleur chenal* » sur toute la côte ouest-africaine. Pour la concession de ces deux terminaux, des mastodontes tels que Bolloré, APMT, ICTSI et Necotrans sont en compétition.

Le Brésilien Embraer propose ses aéronefs au transporteur aérien public Camair Co

Nei Futuro Bitencourt, l'ambassadeur du Brésil au Cameroun, vient de conduire une délégation de responsables de la société Embraer chez le ministre camerounais des Transports, Robert Nkili, avec pour but de proposer au gouvernement camerounais d'acquérir des aéronefs de la marque Embraer pour le compte de la Cameroon Airlines Corporation (Camair Co). Le constructeur brésilien, qui revendique le 3ème rang mondial dans son domaine, se propose en effet de livrer à la compagnie aérienne nationale camerounaise des avions de 60 à 90 places pour des vols moyens courriers, et d'en assurer la maintenance à des coûts compétitifs après l'achat.

Cette offensive commerciale du Brésilien Embraer intervient quelques jours seulement après la livraison à Camair Co de deux nouveaux aéronefs de type MA60 par le constructeur chinois Avic International. Ce qui porte à cinq avions la flotte de la compagnie publique camerounaise, qui ambitionne de se doter de six nouveaux aéronefs d'ici le mois d'août 2015 de manière à atteindre une flotte de onze avions, selon le directeur général Jean-Paul Nana Sandjo.

Le Sud-Africain Grindrod livre deux locomotives à la Cameroon Railways pour 3 milliards FCFA

Cameroon Railways (Camrail), la société concessionnaire du chemin de fer camerounais, vient de réceptionner deux nouvelles locomotives d'une capacité de traction de 1500 tonnes de marchandises chacune, a annoncé l'entreprise. Ces locomotives, qui ont coûté 3 milliards FCFA à Camrail, ont été construites par la société sud-africaine Grindrod, cotée sur le Johannesbourg Stock Exchange (JSE). Selon Camrail, ces deux nouvelles locomotives « *font partie d'un premier lot de huit locomotives neuves attendues cette année* ». En effet, souligne le communiqué rendu public par le transporteur ferroviaire camerounais, « *deux autres locomotives sont attendues prochainement au port de Douala et quatre autres le seront d'ici la fin de l'année* ».

L'on remarque que pour ces deux nouvelles acquisitions, Camrail a préféré la société sud-africaine Grindrod à son partenaire habituel, la société chinoise CSR Nanjing Pulszen en l'occurrence, qui détenait, depuis quelques années maintenant, le marché de la livraison des locomotives, wagons voyageurs et plateformes pour marchandises à la société Camrail. Ces nouvelles acquisitions, selon Camrail, font partie des engagements pris par le concessionnaire dans le cadre de la convention de concession des chemins de fer du Cameroun, qui arrive à échéance le 31 décembre 2034. En effet, l'avenant n° 2 de cette convention prévoit, sur la période 2009-2020, des investissements de 230 milliards FCFA, dont 158 milliards financés par Camrail. Pour le compte de l'année 2015, le transporteur ferroviaire camerounais investira 22 milliards FCFA, indiquent les dirigeants de l'entreprise.

Camrail reçoit le Prix RSE-RH Marikana 2015 décerné par l'Institut RSE Afrique

L'Institut RSE Afrique, qui œuvre pour l'appropriation et l'implémentation des pratiques RSE (responsabilité sociétale des entreprises) dans les entreprises africaines, vient de décerner à la Cameroon Railways (Camrail), le concessionnaire du chemin de fer camerounais, le premier Prix RSE-RH Marikana 2015, a annoncé cette filiale du groupe Bolloré dans un communiqué. Selon le transporteur ferroviaire camerounais, « *ce prix consacre la politique volontariste des ressources humaines de Camrail, qui emploie en moyenne 2100 agents. Cette politique mise en œuvre depuis quinze ans a permis entre autres d'améliorer le niveau du salaire mensuel moyen d'un agent, passant de 245 000 FCFA (1997-1998 ex-Régifercam) à 400 000 FCFA (Camrail) en 2014, et d'assurer une couverture médicale à 80% des cheminots et leurs ayants droits, pour un effectif social de 10 000 personnes à travers sept centres médicaux répartis sur l'ensemble du réseau.* »

Ce prix, pour lequel le jury était présidé par le professeur Emmanuel Kamdem, directeur de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec) de l'Université de Douala, expliquent les organisateurs, célèbre les meilleures pratiques de relations et conditions de travail dans le contexte africain, en hommage aux mineurs de Marikana, morts pour avoir réclamé de meilleures conditions de travail en Afrique du Sud.

La société iranienne Kayson Inc accusée de plomber les travaux de la route Sangmélima-Ouesso

Les travaux de construction de la route transfrontalière Sangmélima-Ouesso, qui reliera le Cameroun au Congo Brazzaville, n'avancent pas beaucoup du côté camerounais. Et pour cause, le statu quo observé sur la construction d'un lot de cet axe routier sur un linéaire de 65 km entre les villes camerounaises de Sangmélima et de Bikoula, dans la région du Sud du pays. En effet, vient de constater le ministre camerounais des Travaux publics, Patrice Amba Salla, qui y a effectué une descente, trois ans après le lancement des travaux de ce lot, le taux de réalisation est de 23%. « *On dirait que l'entreprise n'est pas habituée à travailler sur des routes. Elle a l'air d'être spécialisée dans tout autre chose* », a déclaré Patrice Amba Salla, qui jette ainsi un doute sur les capacités de l'entreprise iranienne Kayson Inc, chargée de réaliser ces travaux.

L'année dernière, face au retard observé dans la construction de ce tronçon routier, le gouvernement camerounais avait mis en demeure l'entreprise adjudicataire du marché et menacé de résilier le contrat, bien que cette dernière ait dénoncé de son côté le déblocage tardif des fonds et la non-libération des emprises par les riverains. De nos jours, même si l'hypothèse d'une rupture de contrat n'est plus clairement évoquée, il s'impose une prorogation du délai de fin des travaux, initialement prévus pour durer trois ans.

Pour rappel, long de 651 km, dont 316 km à construire côté camerounais et 335 km côté congolais, la route Sangmélima-Ouesso devrait coûter 119,8 milliards FCFA. Ces financements ont été mobilisés par divers bailleurs de fonds tels que la BADEA, la BID, la BAD, le Fonds saoudien de développement, le Fonds koweïtien et les deux Etats concernés par ce projet.

Appel d'offres pour les études de faisabilité des lignes ferroviaires Edéa-Kribi, Douala-Limbe et Ngaoundere-Douala

Le gouvernement camerounais a récemment lancé un appel d'offres international restreint pour recruter un cabinet devant réaliser les études de faisabilité de trois projets de construction de lignes de chemin de fer dans le pays. Il s'agit des itinéraires ferroviaires Edéa-Kribi, Douala-Limbe et Ngaoundere-Douala. Ces nouvelles lignes ferroviaires, qui s'intègrent dans le plan ferroviaire national conçu par le gouvernement, sont liées à d'autres grands projets en cours de réalisation dans ces localités du Cameroun. En effet, la ligne de chemin de fer entre Edéa et Kribi permettra de desservir le port en eaux profondes de Kribi, qui deviendra la plus grande infrastructure portuaire du pays dès sa mise en service. L'optimisation de l'activité du futur port en eaux profondes de Limbe, en projet dans cette localité de la région du Sud-Ouest, dépend beaucoup de la construction de la ligne de chemin de fer entre cette ville et Douala, la capitale économique du pays. Quant à la ligne de chemin de fer en projet entre Douala et Ngaoundere, elle permettra simplement de relier la capitale économique du Cameroun à la partie septentrionale du pays.

Le Chinois CHEC de plus en plus présent sur les projets d'infrastructures au Cameroun

Le gouvernement camerounais a signé, le 6 mai 2015 à Yaoundé, un mémorandum d'entente (MoU, en anglais) avec la société chinoise CHEC pour la réalisation des études de faisabilité du projet de construction de la ligne ferroviaire Edéa-Kribi-Lolablé, qui devra desservir le port en eaux profondes de Kribi, infrastructure construite dans la région du Sud par…CHEC. Bien que l'on soit encore très loin de l'attribution du marché pour la construction proprement dite de cette ligne ferroviaire, l'on peut tout de même souligner l'intérêt qu'accorde au projet cette entreprise chinoise, qui est en passe de devenir le maillon essentiel de tous les projets construits autour ou en lien avec le port en eaux profondes de Kribi. En effet, après avoir construit les premiers terminaux (conteneurs et polyvalent) de cette infrastructure portuaire, CHEC est dans les starting-blocks, en groupement avec Bolloré et CMA CGM, pour le contrat de concession du terminal à conteneurs. Ce groupement est d'ailleurs le postulant ayant fait la meilleure offre financière pour s'adjuger ledit contrat.

Dans le même temps, la société chinoise CHEC a participé, aux côtés du gouvernement camerounais, à la négociation auprès d'Eximbank of China des financements nécessaires (375 milliards FCFA) pour la construction du second terminal à conteneurs du port de Kribi, deux fois plus grand que le premier. Par ailleurs, l'on se souvient qu'au moment où elle construisait encore le port de Kribi, la société CHEC avait postulé, puis s'était finalement adjugé le marché du dragage du chenal du port de Douala, pour un montant total de 18,7 milliards FCFA.

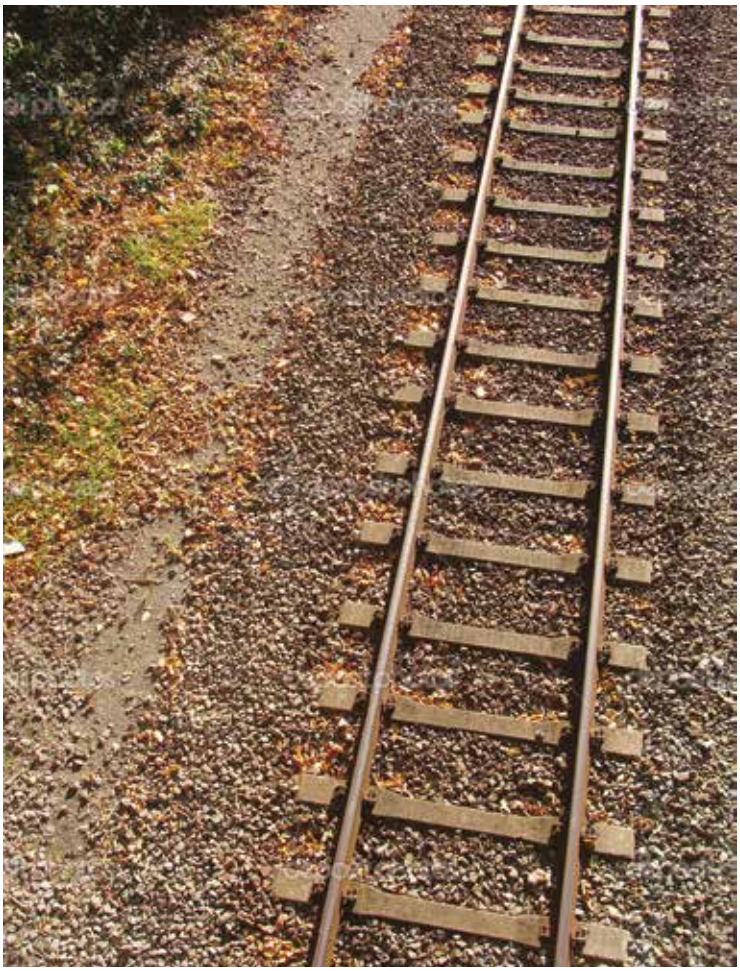

Terberg, Haulotte et Konecranes livrent des engins pour près d'un milliard FCFA à DIT

Douala International Terminal (DIT), le concessionnaire du terminal à conteneurs du port de Douala, a réceptionné le 15 mai 2015 une commande d'engins de près d'un milliard FCFA, a annoncé l'entreprise. Il s'agit de huit tracteurs portuaires fabriqués par la société néerlandaise Terberg, présentée comme leader européen dans le développement des tracteurs à sellette élévatrice, d'une nacelle (engin de chantier servant à faciliter l'accès à une zone de travail en hauteur) commandée auprès de la société française Haulotte, et d'un chariot élévateur livré par Konecranes, entreprise finlandaise spécialisée dans la fabrication de matériel de levage. Selon DIT, ces équipements, qui ont coûté 810 millions FCFA au total, contribueront à l'amélioration des prestations au terminal à conteneurs. Ces nouvelles acquisitions donneront surtout un coup d'accélérateur à la décongestion de la plateforme portuaire la plus importante du Cameroun. De ce point de vue, DIT annonce « *une forte baisse* » des taux d'occupation des parcs import et export du port de Douala à fin avril 2015, « *sous l'effet conjugué du transfert de conteneurs en long séjour et du volume record de conteneurs manutentionnés* ». Ces efforts de décongestion, souligne DIT, ont permis « *une augmentation des volumes import (+4%) et export (+31%) au cours des quatre premiers mois de l'année 2015, comparativement à 2014* ».

Un consortium indo-chinois veut construire deux usines de montage de véhicules à Douala et Kribi

A cause du faible pouvoir d'achat des populations, le Cameroun est un grand consommateur de véhicules de seconde main généralement importés d'Europe, principalement de Belgique et d'Allemagne.

Ces projets impliquant Yutong, le leader chinois de la construction automobile, devraient générer 4620 emplois directs en quinze ans.

La société indienne Azad Coach et les Chinoises Gac Gonow et, surtout, Yutong, leader de la construction automobile en Chine et 3ème dans le monde, ont signé le 11 juin 2015 à Yaoundé une convention relative à la construction de deux unités de montage de véhicules (camions et berlines) dans les villes de Douala, la capitale économique, et de Kribi, qui attend la mise en service de son port en eaux profondes en cette année 2015. Le consortium indo-chinois, qui a pour partenaire au plan local la Cameroon Automobile Industry Company (CAIC), ambitionne d'investir une enveloppe totale d'environ 92 milliards de francs CFA dans ces projets pour lesquels, apprend-on, le gouvernement camerounais devrait mettre à disposition 900 hectares de terres dans les environs du port en eaux profondes de Kribi. Ce projet bénéficiera de la loi portant incitations à l'investissement privé au Cameroun, qui octroie des exonérations fiscalo-douanières aux entreprises sur une période allant de cinq à dix ans, aussi bien pendant les phases d'installation que de production. Environ 4620 emplois directs devraient être générés dans le cadre de ces projets au cours des quinze premières années d'activités. Selon Manoj Khiyani, le DG de CAIC, « *les premiers véhicules seront sur le marché dans environ un an et six mois* ».

Ce projet n'est pas le premier de ce type à être annoncé au Cameroun. Au cours de l'année 2006, en préparant le lancement de la société Le Bus, spécialisée dans le transport urbain de masse dans la capitale camerounaise, la firme américaine Transnational Automotive Group (Taug), qui a depuis lors revendu ses actifs dans Le Bus à un investisseur zimbabwéen, avait déjà annoncé la construction d'une unité de montage de véhicules à Limbe, dans la région du Sud-Ouest. Mais le projet n'a jamais vu le jour, Taug ayant par la suite cédé ses actifs dans le transport urbain au Cameroun.

Pour rappel, à cause du faible pouvoir d'achat des populations, le Cameroun est un grand consommateur de véhicules de seconde main, généralement importés d'Europe, principalement de Belgique et d'Allemagne. Les véhicules neufs, jugés trop chers, sont généralement acquis par l'administration publique et les entreprises, qui sont les principaux clients des concessionnaires automobiles en activité dans le pays. De ce point de vue, l'installation d'unités de montage de véhicules sur le territoire camerounais a toujours suscité beaucoup d'espoir, aussi bien chez les pouvoirs publics qu'au sein de la population, notamment en ce qui concerne la possibilité de voir les prix des véhicules neufs devenir plus abordables. Cette situation, selon certaines analyses, devrait également contribuer à réduire le nombre d'accidents de la circulation recensés annuellement au Cameroun, une proportion importante desdits accidents étant la conséquence du mauvais état des véhicules, généralement importés à un âge assez avancé.

Selon Manoj Khiyani, DG de CAIC, « *les premiers véhicules seront sur le marché dans environ un an et six mois* ».

BRM

INDUSTRIE

Le résultat net 2014 de la Société Camerounaise de Palmeraies en hausse de plus de 20%, à 5,9 milliards FCFA

Première entreprise cotée sur le Douala Stock Exchange (DSX), la Bourse des valeurs mobilières du Cameroun, la Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm), qui exploite de vastes plantations de palmiers à huile dans la région du Littoral, a réalisé un résultat net 2014 de 5,9 milliards FCFA, contre 5,1 milliards FCFA en 2013, soit une hausse de plus de 20%, a-t-on appris dans les états financiers de l'entreprise. Forte de ces résultats en perpétuelle augmentation depuis trois ans (3,6 milliards en 2012, 5,1 milliards en 2013 et 5,9 milliards en 2014), la Socapalm devrait distribuer un dividende de 1170 francs par action pour le compte de l'année 2014, soit une enveloppe globale de 5,3 milliards FCFA. Les performances réalisées par la Socapalm en fin d'exercice 2014 sont conformes aux prévisions de l'entreprise au premier semestre 2014. En effet, publiant ses états financiers à

mi-parcours, la Socapalm avait annoncé une chute de son chiffre d'affaires de plus de 5 milliards FCFA et un rétrécissement de son résultat des activités ordinaires de 25% au cours des six premiers mois de l'année. L'entreprise agro-industrielle justifiait alors ces résultats par le report de la vente de sa production. Mais elle escomptait en fin d'exercice « *une vente de la totalité de cette production* », annoncée en progression de 11%, pour un chiffre d'affaires de 46 milliards FCFA, contre 41 milliards FCFA à fin 2013.

Le Suisse Sogescol commercialisera les produits palmiers de Socapalm et Safacam

Les actionnaires de la Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm) et de la Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun (Safacam), deux entreprises agro-industrielles cotées à la Bourse des valeurs mobilières de Douala (DSX), devraient bientôt adopter les conventions de « *représentation commerciale* » signées en date du 30 juin 2014 entre la Socapalm et Safacam, d'une part, et le négociant suisse Sogescol FR d'autre part. Selon les termes de ces conventions, qui ont été soumises à l'approbation des actionnaires des deux entreprises au cours des deux assemblées générales organisées dans la capitale économique camerounaise, a-t-on appris dans un communiqué officiel, Sogescol FR se consacrera uniquement à « *la commercialisation des produits palmiers* » (noix de palmiste et huile de palme) de la Socapalm et de Safacam, cette dernière entreprise produisant également de l'hévéa.

Cependant, à l'observation, les deux partenariats sus-évoqués s'apparentent davantage à un mécanisme de renforcement du contrôle de la Socapalm et de Safacam par le groupe agro-industriel Socfin (Société Financière des Caoutchoucs), actionnaire majoritaire des trois sociétés concernées par les conventions sus-évoquées. En effet, la Socapalm et Safacam sont respectivement contrôlées par le groupe Socfin, à hauteur de 65% (dont 63% à travers Palcam et 2% à travers Socfinaf) et 69% (à travers Safa France). Dans le même temps, Socfin détient 50% du capital de Sogescol FR.

Mamoudou Fadil : « *Pullman Douala Rabingha Hôtel veut être le Pullman de référence en Afrique* »

Depuis le 1er mars 2015, Le Méridien Hôtel de Douala a été rebaptisé Pullman Douala Rabingha, à la suite de la signature d'un contrat de partenariat avec le groupe français Accor, au détriment de l'Américain Starwood Hotels & Resorts. L'ADG de la Société Nouvelle des Cocotiers (SNC), du Groupe Fadil, qui exploite cet hôtel, explique la nouvelle orientation stratégique.

Investir au Cameroun : Que s'est-il passé avec votre ancien partenaire, le groupe américain Starwood Hotels & Resorts, pour que vous rompiez officiellement avec lui en janvier 2015 à Dubaï pour choisir un autre quelques mois plus tard ?
Mamoudou Fadil : Ce n'était qu'une question d'opportunités. Nous avons toujours entretenu des relations professionnelles très saines avec nos différents partenaires. Il faut savoir que la marque *Le Méridien* est passée entre les mains de plusieurs propriétaires depuis sa privatisation en 1993 par le gouvernement français.

IC : Quel projet avez-vous soumis au groupe Accor pour que le groupe soit séduit, comme l'a déclaré il y a quelques mois à Douala son directeur Afrique, Antoine Guego ?
MF : Pour vous raconter une anecdote, Le Méridien Douala a toujours été désiré par le groupe Accor. Son président fondateur, M. Gérard Pellisson, était venu, il y a plus d'une décennie, me rencontrer à Douala pour renouveler le désir de son groupe de gérer cet établissement hôtelier de référence dans la capitale économique du Cameroun. Mais à cette époque, nous étions liés avec la marque *Le Méridien*. Être leader dans le secteur de l'hôtellerie à Douala est un atout majeur dans les négociations avec n'importe quel groupe. Le Pullman Douala Rabingha Hôtel ambitionne de renforcer son *leadership* en procédant à une mutation profonde de son outil et de la qualité du service, pour en faire le meilleur établissement hôtelier de la sous-région.

IC : Qu'est-ce qui explique le nouveau nom de baptême « Douala Rabingha » ?
MF : Rabingha est une localité hospitalière, située à 45 km de Garoua sur l'axe Garoua-Ngaoundéré, où naquit notre feu père en 1926. C'est un hommage que nous avons bien voulu lui rendre en tant que fondateur de cet empire industriel qu'est le Groupe Fadil.

> **« *Le Méridien Douala a toujours été désiré par le groupe Accor. Son président fondateur était venu, il y a plus d'une décennie, me rencontrer à Douala pour renouveler le désir de son groupe de gérer cet établissement hôtelier de référence* », raconte Mamoudou Fadil.**

« L'équipe sera la même. A savoir : trois expatriés sur les 145 employés qui composent le personnel. »

IC : Qu'est-ce qui va concrètement changer avec ce changement d'enseigne ?
MF : Grâce au projet de rénovation qui va bientôt débuter, l'hôtel sera totalement « relooké » afin d'en faire le meilleur Pullman de l'Afrique, comme l'a mentionné il y a quelques mois M. Antoine Guego, DG d'Accor Afrique Services.

IC : Y aura-t-il un arrêt du service pendant quelque temps ?
MF : Les rénovations s'étaleront sur une période de 18 mois à partir de la fin de cette année. L'exploitation continuera durant cette période, mais la capacité en chambres sera légèrement réduite, car les travaux s'effectueront progressivement.

IC : Comment s'effectuera la gestion de l'hôtel une fois les rénovations terminées ? Des renforts vont-ils venir de la France pour vous assister dans la gestion ?
MF : Il n'y aura aucun changement de ce type. L'équipe sera la même. A savoir : trois expatriés sur les 145 employés qui composent le personnel.

Propos recueillis par
Beaugas-Orain Djoyum

Un nouvel agro-industriel nommé Simco lorgne sur le marché des produits laitiers

La société agroalimentaire Simco ambitionne d'investir une enveloppe globale d'un milliard FCFA dans la construction d'une unité de fabrication de produits alimentaires laitiers au Cameroun. Cet investissement, selon ses promoteurs, générera une centaine d'emplois directs. Ces informations ont été révélées le 3 juin 2015 à Yaoundé à l'occasion de la signature de la convention entre l'Etat du Cameroun et les responsables de cette société, afin que cette initiative entrepreneuriale bénéficie de la loi portant incitation à l'investissement privé au Cameroun.

Pour rappel, cette loi adoptée par le Parlement camerounais en avril 2013 offre aux opérateurs économiques la possibilité de bénéficier d'exonérations fiscalo-douanières allant de cinq à dix ans pendant les phases d'installation et de production.

SIC Cacaos investit 5 milliards FCFA pour porter ses capacités de transformation à 50 000 tonnes

La Société Industrielle Camerounaise des Cacaos (SIC Cacaos), filiale du Suisse Barry Callebaut, a inauguré le 28 mai 2015 à Douala un torréfacteur et un lot d'équipements nouvellement acquis pour un montant total de près de 5 milliards FCFA, a-t-on appris de sources officielles. Selon les responsables de SIC Cacaos, qui domine le marché de la transformation du cacao au Cameroun, ces nouvelles acquisitions permettront de porter les capacités de broyage de 32 000 tonnes à 50 000 tonnes, soit environ 25% de la production cacaoyère nationale, contre 15% actuellement.

Pour rappel, sur le court terme, le Cameroun ambitionne de transformer environ 70 000 tonnes de cacao chaque année (30% de la production) avec le concours d'investisseurs privés tels que SIC Cacaos, d'une part, et la mise en place de projets gouvernementaux d'autre part. Il en est ainsi, par exemple, du projet d'implantation de dix petites unités de transformation dans le pays, pour un financement global de 3,2 milliards FCFA.

Les Brasseries du Cameroun ont réalisé un bénéfice de 24,7 milliards FCFA en 2014

La Société Anonyme des Brasseries du Cameroun, cotée à la Bourse de Paris, a réalisé un bénéfice de 24,7 milliards FCFA au cours de l'exercice 2014, a annoncé l'entreprise brassicole dans un communiqué portant convocation d'un conseil d'administration devant valider les états financiers 2014 de la société. Forte de cette performance en légère baisse par rapport aux 26,9 milliards FCFA de 2013, l'entreprise leader sur le marché de la bière au Cameroun se propose, révèle le communiqué susmentionné, de distribuer un dividende global d'un peu plus de 20 milliards FCFA à ses actionnaires, soit un montant brut de 3500 FCFA par action. Ainsi, apprend-on, les actionnaires résidant en France devraient recevoir, après payement des taxes, la somme de 2975 FCFA par action, contre 2923 FCFA par action pour les actionnaires résidant hors du territoire français. La Société Anonyme des Brasseries du Cameroun est contrôlée par le groupe français Castel, qui détient également des actifs au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Burkina Faso…

MINES

Deux gisements d'or et de fer entreront bientôt en exploitation

En prélude à l'ouverture, le 27 mai 2015 à Yaoundé, de la Conférence internationale et exposition sur les mines du Cameroun (Cimec), le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines, Fuh Calistus Gentry, a annoncé le « *démarrage imminent de l'exploitation industrielle* » de deux gisements d'or et de fer dans le pays. Il s'agit, a précisé M. Calistus Gentry, d'un gisement d'or exploité par la société Caminco SA, qui opère dans l'arrondissement de Bétaré Oya, situé dans la région de l'Est-Cameroun, et des « *mamelles de Kribi* », un gisement de fer situé dans la région du Sud, exploré et en voie d'exploitation par la société chinoise Sinosteel. M. Calistus Gentry a présenté les avancées observées sur ces deux projets miniers comme étant des retombées du Cimec, sorte d'Indaba camerounaise, que le pays a organisé cette année pour la deuxième fois.

Au sortir de cet évènement au cours duquel le Cameroun vante son potentiel minier devant des experts des questions minières et des investisseurs venus du monde entier, les autorités camerounaises espéraient pouvoir accrocher des partenaires pour le développement des projets d'exploitation des gisements de rutile d'Akonolinga (région du Centre) et de bauxite de Fongo Tongo (région de l'Ouest). En effet, les autorisations d'exploration de ces gisements ont été retirées aux premiers opérateurs, et des appels à manifestation d'intérêt lancés en direction de nouveaux investisseurs.

Le Turc Eren Holdings annonce pour bientôt l'ouverture de la 4ème cimenterie du pays

C'est l'ambassadeur de Turquie au Cameroun, Omer Farouk Dogan, qui a révélé l'information au cours d'une rencontre avec la presse à Yaoundé. D'ici juillet 2015, le groupe turc Eren Holdings pourvoira le Cameroun de sa 4ème cimenterie (après Cimencam du groupe Lafarge, Cimaf du groupe marocain Addoha et Dangote Cement du milliardaire nigérian Aliko Dangote). N'eussent été les lenteurs dans la réalisation des travaux, elle aurait pu être opérationnelle depuis mars 2015 comme initialement prévu. Egalement construite dans la ville de Douala, la capitale économique, cette cimenterie lancera ses activités avec une capacité de production de 600 000 tonnes par an. Cet investissement d'un montant total de 13 milliards FCFA a bénéficié des avantages prescrits par la loi portant incitations à l'investissement privé au Cameroun, et permettra la création de 200 emplois directs.

Avec la mise en service de cette nouvelle cimenterie, la production annuelle du Cameroun culminera à environ 4,3 millions de tonnes, dont 1,6 million de tonnes pour Dangote Cement, le même volume de production pour Cimencam, 500 000 tonnes pour Cimaf et 600 000 tonnes pour le Turc Eren Holdings. Au demeurant, si la production de ciment a plus que doublé au Cameroun depuis 2013, date de la fin du monopole de Lafarge sur ce marché avec l'arrivée de Cimaf, la concurrence n'a pas encore permis d'infléchir les prix de ce produit. Ils continuent d'osciller entre 4500 et 4600 FCFA le sac de 50 kg produit localement, contre 5000 FCFA pour le ciment importé.

IMIC restructure des obligations pour avancer dans ses actifs, dont le fer de Nkout

IMIC, compagnie minière cotée à Londres et possédant de solides actifs en Afrique, a conclu avec d'anciens créanciers obligataires un accord de restructuration qui lui donne assez de flexibilité financière pour ses projets de fer au Cameroun, a-t-elle rapporté le 17 avril 2015. La restructuration porte sur un instrument d'obligations non garanties au taux d'intérêt de 8,125%, qui mettait à sa disposition environ 50 millions de dollars (environ 30,2 milliards FCFA) sur lesquels IMIC avait fait, en 2012, un retrait de 10 millions $ (environ 6 milliards FCFA). Par cette restructuration, la maturité des obligations sera prolongée de cinq ans, passant d'octobre 2015 à octobre 2020, tandis que le taux d'intérêt sera ramené à 5% sur cette période.
Cette restructuration est un apport important dans le moyen et long terme pour la compagnie, qui doit réaliser en 2015 l'étude de faisabilité définitive du projet de fer de Nkout, dans le Sud du Cameroun, et dont les ressources totales DSO à 43,2% de fer ont connu une augmentation de 68% pour s'établir à 252 Mt. Cette opération « *augmente notre flexibilité financière au cours des prochaines années* », a commenté Ethelbert Cooper, le patron d'IMIC, dont la renommée a mis en confiance les créanciers obligataires pour la conclusion de cette restructuration qui a coûté 100 000 $ (environ 50 millions FCFA) à la compagnie.

Canyon Resources s'active sur la bauxite de Birsok et lorgne un autre projet

Canyon Resources Ltd a démarré, a-t-elle annoncé le 4 juin 2015, un programme de forage devant tester quinze objectifs nouvellement définis dans les permis Mandoum et Birsok de son projet de bauxite couvrant 1462 km2 dans la province de l'Adamaoua, située dans le Septentrion camerounais. La compagnie minière australienne listée sur ASX ajoute qu'elle poursuit, dans le même temps, l'exploration des objectifs dans le très prioritaire prospect Djombi dans le permis Birsok, et sur plusieurs plateaux dans le permis Mandoum.
Le démarrage du programme intervient à un moment où elle a identifié au Cameroun des opportunités pour un autre projet à une étape avancée qui est en lien avec sa stratégie de se focaliser sur des activités minières rentables en utilisant les infrastructures existant dans le pays. D'après la compagnie, la due diligence technique et les négociations commerciales relatives à ces opportunités sont en cours. « *Nous sommes très excités de reprendre le forage et d'étendre le potentiel de gisements de bauxite à Birsok avec les plateaux nouvellement définis sur le prospect Djombi, et de faire le premier forage sur les plateaux du prospect Mbon dans le permis Mandoum* », a commenté Phillip Gallagher, DG de Canyon.
Canyon Resources est dans une joint-venture avec la compagnie britannique Altus Strategies Ltd sur le projet Birsok pour la production de la bauxite DSO qui sera convoyée par la ligne ferroviaire de la Camrail vers les ports de Douala et de Kribi pour exportation. Le projet a révélé une zone minéralisée de bauxite de 3,5 km sur 40 m avec une épaisseur moyenne de 4 m et une teneur en oxyde d'aluminium variant entre 40 et 45%.

Sundance réévalue de 30,3 Mt les ressources riches en hématite du gisement de fer de Mbalam-Nabeba

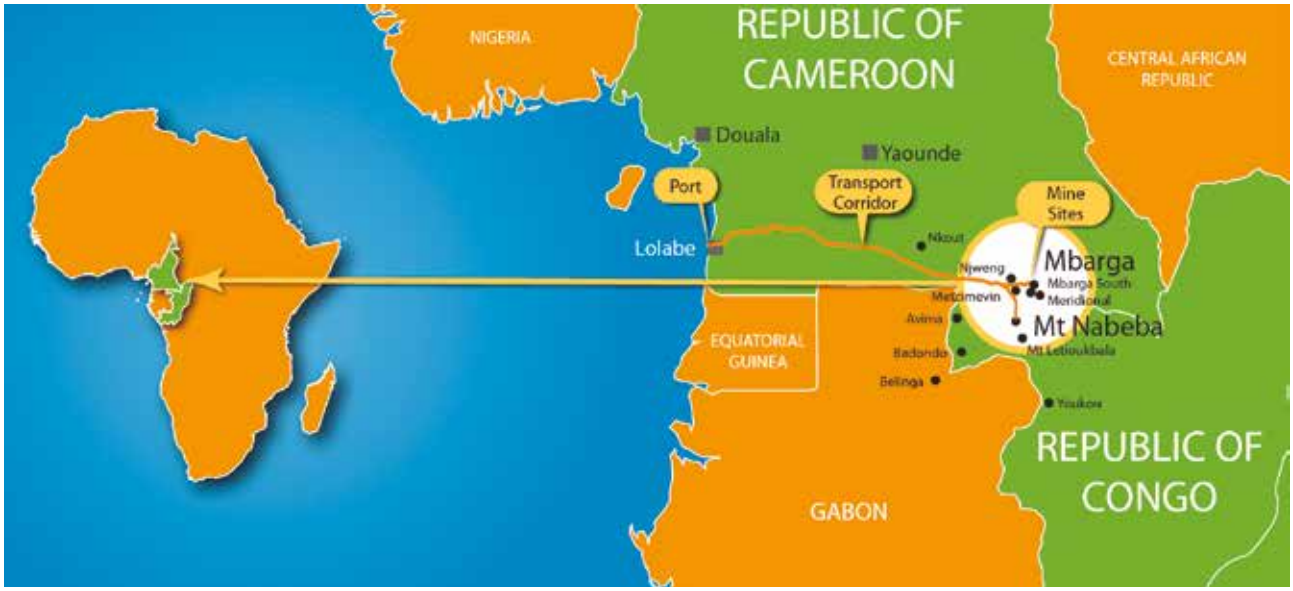

Par ailleurs, cette société minière annonce avoir lancé les levés topographiques relatifs à la construction de la ligne de chemin de fer qui permettra l'évacuation du minerai vers le port de Kribi.

La junior minière australienne Sundance Resources, qui à travers sa filiale Cam Iron conduit le développement du projet d'exploitation du gisement de fer de Mbalam-Nabeba, à cheval entre le Cameroun et le Congo, a annoncé le 20 mai 2015 avoir revu à la hausse de 30,3 millions de tonnes (Mt) la quantité des ressources de ce gisement disposant d'une forte teneur en hématite de grade supérieur. Ces ressources, selon Sundance Resources, sont désormais de 805,7 Mt à une teneur de 57,3% Fe, contre 775,4 Mt à une teneur de 57,2% Fe selon les estimations du 20 juin 2012. Cette réévaluation à la hausse, indique la junior minière australienne, est consécutive à des « *interprétations géologiques finales, la prise en compte des analyses de laboratoire pour tous les forages réalisés après les dernières évaluations, et l'utilisation de techniques plus affinées permettant de révéler des informations complémentaires sur les propriétés physiques et métallurgiques de la minéralisation de transition* ». Début 2015, Sundance Resources avait déjà annoncé la réévaluation à la hausse du potentiel global de ce gisement de fer. En effet, à la faveur d'une « *simulation dynamique plus sophistiquée commandée* » au cours du premier trimestre 2015, a expliqué le groupe minier, le potentiel global du gisement de fer de Mbalam-Nabeba est passé de 35 à 40 millions de tonnes de fer.

LE CASSE-TÊTE DES FINANCEMENTS

Par ailleurs, dans son rapport d'activités à fin mars 2015 publié le 30 avril 2015, Sundance Resources avait annoncé avoir débuté les levés topographiques et les consultations populaires sur le tracé du chemin de fer Mbalam-Kribi. Cette infrastructure ferroviaire, qui s'étirera sur 510 km, permettra d'évacuer le fer qui sera produit à Mbalam, à l'Est-Cameroun, vers le port en eaux profondes de Kribi, dans la région du Sud du pays. Si les levés topographiques permettent de matérialiser le tracé du chemin de fer par la réalisation de plans cadastraux, explique la société minière, les consultations populaires, elles, permettent d'identifier les biens des populations riveraines et autres sites culturels qui seront impactés par le projet, en vue des indemnisations futures. A en croire la junior minière australienne, ces opérations étaient déjà réalisées à 35% à fin mars 2015, et se poursuivront tout au long des mois à venir.

Pour rappel, le 5 juin 2014, la société portugaise Mota Engil a signé avec Sundance Resources une convention de partenariat pour la construction des infrastructures dans le cadre du développement du projet d'exploitation du fer de Mbalam. La recherche des financements, quant à elle, a été confiée à la Sud-Africaine Standard Bank. En novembre 2014, le gouvernement camerounais a prorogé au 30 juin 2015 le délai de mobilisation des financements (3000 milliards FCFA) dans le cadre de ce projet. Le délai initial avait expiré en mai 2014.

BRM

Pour la Banque mondiale, l'intégration mines-énergie est une solution aux défis énergétiques du Cameroun

Dans un rapport publié à la fin du mois de mars 2015, la Banque mondiale, en citant plusieurs pays d'Afrique dont le Cameroun, indique que le fort potentiel de demande en énergie du secteur des mines pouvait être un point d'ancrage pour le développement du secteur de l'électricité et un important levier pour améliorer l'offre en énergie dans le pays. « *L'approfondissement des relations énergie-exploitation minière devrait se traduire par des avantages substantiels pour le pays, les sociétés minières, le fournisseur d'électricité et le pool énergétique de l'Afrique centrale (CAPP), actuellement inactif. Les sociétés minières tireront partie des grands projets énergétiques et elles participeront très probablement au financement initial des immobilisations requises* », explique l'institution de Bretton Woods dans son rapport.

Le gouvernement camerounais semble avoir été séduit par l'idée depuis un certain temps. Partant de l'hypothèse selon laquelle les sociétés minières recèlent un potentiel de contribution pour le développement de l'hydroélectricité, il a adopté une approche associant les sociétés minières et les gros consommateurs d'électricité à l'élaboration de la nouvelle loi sur l'électricité, qui est entrée en vigueur en décembre 2011, mais dont l'implémentation reste assujettie à la publication de ses différents décrets d'application. L'idée, apprend-on de bonnes sources, est de faire en sorte que la société en charge de la distribution de l'électricité (Eneo) puisse disposer de capacités de production supplémentaires sans avoir à financer de nouveaux projets de centrales hydroélectriques et les lignes de transport. Ces investissements revenant aux grands consommateurs eux-mêmes, comme on le voit avec le projet de construction de la centrale de Natchigal, piloté par Rio Tinto (maison mère d'Alucam qui a récemment annoncé sa sortie du capital de ce producteur d'aluminium), la SFI et EDF.

L'exploitation de l'or générera des recettes publiques de plus de 2 milliards FCFA en 2015

Les exploitants d'or des champs miniers de l'Est-Cameroun, région qui abrite la quasi-totalité des minerais du pays, devraient verser au Trésor public environ 2,2 milliards FCFA en 2015 au titre de la taxe ad valorem, révèle le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines, Fuh Calistus Gentry. Cette prévision est d'autant plus plausible que, a-t-il souligné, depuis le début de l'année 2015, le gouvernement camerounais a déjà reçu 1,7 milliard FCFA au titre de cette taxe imposée aux exploitants miniers. Ces recettes sont cependant loin de refléter le niveau réel de l'exploitation de l'or au Cameroun, à cause du trafic qui sévit dans le secteur. En effet, selon les statistiques officielles, la production de l'or au Cameroun atteint 100 tonnes par an, mais seulement 10% de cette production est écoulée dans le circuit formel, les trafiquants s'adjugeant 90% de l'or produit, privant ainsi l'Etat d'importantes recettes.

Leader du mois

Le Camerounais Freddy Tchala est le nouveau DG de MTN Côte d'Ivoire

Il l'a lui-même confirmé en actualisant son profil *LinkedIn*. Le Camerounais Freddy Tchala est le nouveau directeur général de MTN Côte d'Ivoire. L'ancien directeur général de MTN Congo remplace le Belge Wim Vanhelleputte, qui a démissionné le 16 mai 2015 après six ans passés à la tête de la filiale du groupe télécom sud-africain.

Le groupe MTN, Freddy Tchala le connaît très bien, car la Côte d'Ivoire sera le troisième pays où il officie comme directeur général d'une filiale, après la Guinée et le Congo Brazzaville.

Le groupe MTN, Freddy Tchala le connaît très bien, car la Côte d'Ivoire sera le troisième pays où il officie comme directeur général d'une filiale de cet opérateur télécom. Il a notamment été DG de MTN en Guinée de septembre 2008 à juillet 2011. Soit deux ans et onze mois. Après son séjour en Guinée, il sera affecté au Congo Brazzaville en juillet 2011, poste qu'il occupait jusqu'à sa mutation en Côte d'Ivoire. Fréddy Tchala a commencé à travailler chez MTN dans son pays d'origine, où il exercera pendant six ans et quatre mois. Il a notamment occupé le poste de directeur marketing de MTN Cameroun pendant trois ans, de septembre 2005 à octobre 2008. Ceci après avoir été, tour à tour, *Trade Marketing Manager* (de septembre 2002 à janvier 2004) et *Custom Segment Manager* (de janvier 2004 à septembre 2005).

Avant de rejoindre MTN Cameroun, l'ancien étudiant de l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) avait travaillé pour la British American Tobacco, où il a occupé le poste stratégique de *Brand Manager* de janvier 1999 à avril 2002. A l'UCAC, Freddy Tchala a étudié le marketing, les sciences sociales, la finance et même l'économétrie. Ses anciens collaborateurs disent de lui qu'il est non seulement un manager moderne, mais également un travailleur compétent et acharné. Sekou Mohamed, superviseur du *call center* de MTN Guinée, qui a travaillé avec lui au moment où il officiait à MTN Guinée, affirme que « *Freddy est un manager exemplaire, qui maîtrise les techniques de communication et le marketing, sans oublier son leadership et son intelligence très fine* ».

Au Congo, MTN, deuxième opérateur du pays, a fêté ses quinze ans de présence le 1er mai 2015. D'après l'Agence d'information d'Afrique centrale, en quinze ans, le capital de MTN Congo est passé de 10 millions à 11 milliards FCFA, avec une part de marché qui a crû de 30 à 50%, pour passer d'une vingtaine de sites entre Brazzaville et Pointe Noire à près de 500 sites sur l'ensemble du territoire national. Freddy Tchala partira donc d'un pays où MTN est deuxième acteur du marché pour un pays où MTN est leader du marché. Il s'agit d'un nouveau challenge pour Freddy Tchala, qui devra s'atteler à maintenir le *leadership* et à faire face à la concurrence de plus en plus rude.

Beaugas-Orain Djoyum

Participez à l'édification du Cameroun de demain

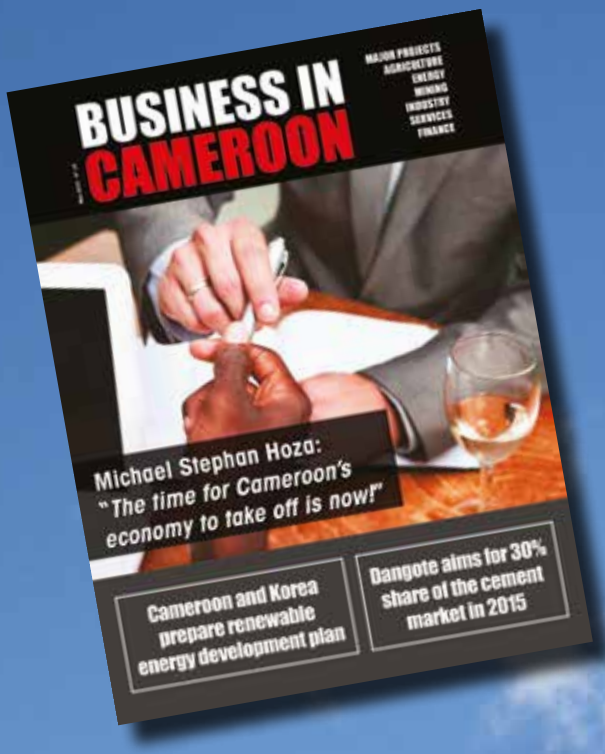

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Genève et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID